

DELIBERATION CA108-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2022-120 du 3 juillet 2022 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 14 décembre 2023 ;

Objet de la délibération : Budget initial 2024 – Etablissement principal et tableau des emplois 2024

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 21 décembre 2023, le quorum étant atteint, arrête :

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- 2 096 ETPT dont 1 537 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 559 ETPT hors plafond d'emplois législatif

Pour le budget principal :

- 204 879 382 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :
 - 159 471 313 € personnel
 - 27 587 351 € fonctionnement
 - 17 820 718 € investissement

- 199 850 504 € de Crédits de Paiement (CP) dont :
 - 159 471 313 € personnel
 - 27 183 036 € fonctionnement
 - 13 196 155 € investissement

- 188 550 998 € de prévisions de recettes (RE)
- - 11 299 509 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes pour le budget de l'Etablissement Principal :

- - 8 607 925 € de résultat patrimonial
- - 5 919 053 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 8 983 253 € de variation de fonds de roulement
- - 11 349 724 € de variation de trésorerie

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires de l'Etablissement principal, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale de l'Etablissement principal des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 6 abstentions, 1 voix contre.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Didier BOUQUET

Signé le 22 décembre 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 22/12/2023



NOTE DE PRÉSENTATION DE L'ORDONNATEUR

**BUDGET INITIAL
2024**



■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 21 décembre 2023



Dans le cadre de l'élaboration du budget initial de l'exercice 2024, le processus de dialogue de gestion avec les entités et services a été conduit de juin à novembre 2023. De ces échanges sont issus à la fois la campagne d'emplois 2024 et les moyens financiers souhaités.

Dans un contexte difficile commun aux autres universités, la consolidation des besoins exprimés ne permet pas d'aboutir à un budget à l'équilibre. Des arbitrages internes ont été nécessaires afin de limiter la dégradation de la situation financière. L'université d'Angers fait le choix de maintenir des campagnes d'emplois nécessaires à la poursuite et au développement de ses activités dans les secteurs fondamentaux de la recherche et de la formation. En revanche la volonté de maîtriser la trajectoire des dépenses de fonctionnement et d'investissement se traduit par un effort important sur les demandes de crédits : le projet de budget initial 2024 présente une diminution de -3M€ de fonctionnement par rapport au budget rectificatif 2023 et -5M€ d'investissement.

La nouvelle équipe de gouvernance prendra ses fonctions au plus tard en mars 2024, il lui appartiendra de refixer les priorités et de prévoir un budget rectificatif, peut-être anticipé par rapport à la pratique.

Notre établissement pourra être amené à modifier la méthodologie budgétaire pour améliorer notre trajectoire financière.

Au vu de ces différentes décisions, les indicateurs financiers 2024 sont les suivants :

- Des dépenses à hauteur de 200M€ et des recettes qui s'élèvent à 189M€, soit un solde budgétaire négatif de -11,33M€
- Un résultat déficitaire de -8,6M€
- Une insuffisance d'autofinancement (IAF) de -5,9M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 8,98M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 4,78M€, soit 9 jours de fonctionnement
- Une variation négative de la trésorerie de -11,39M€, ce qui porte le niveau de trésorerie à 14,55M€, soit 28 jours de fonctionnement

Dans les pages qui suivent, les administrateurs trouveront, au titre de la note de présentation, une analyse plus détaillée des prévisions du budget initial 2024, et leur impact sur l'équilibre financier et la soutenabilité budgétaire de l'établissement.

Table des matières

I- Les emplois	4
II- Les grands équilibres budgétaires 2022	6
2-1 Les recettes	7
2-1-1 La subvention pour charge de service public : SCSP.....	8
2-1-2 Les autres financements de l'État (TOUS MINISTERES HORS SCSP).....	10
2-1-3 La fiscalité affectée (CVEC)	10
2-1-4 Les autres financements publics	11
Les financements publics globalisés :	11
2-1-5 Les ressources propres hors Fondation	12
2-1-6 Les ressources propres de la Fondation	13
2-2 Les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP)	13
2-2-1 Les AE et CP de l'enveloppe personnel	14
2-2-2 Les AE de l'enveloppe fonctionnement.....	17
2-2-3 Les CP de l'enveloppe fonctionnement.....	18
2-2-4 Les AE de l'enveloppe investissement	18
2-3 Le solde budgétaire	19
III- L'équilibre financier.....	19
IV- Les opérations pluriannuelles.....	26
V- Les autres données à titre d'information	27

I- Les emplois

Tableau 1 : autorisations d'emplois

Cet état recense l'ensemble des emplois de l'université qui sont présentés en Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT¹). Ce tableau constitue la base permettant de calculer la prévision de la masse salariale.

ECART BI 2024 -BR 2023

CATEGORIE D'EMPLOI	SOUS PLAFOND ETAT	FINANCES HORS SCSP	GLOBAL
ENSEIGNANTS/ CHERCHEUR	13	-1	12
BIATSS	32	-1	31
TOTAL	45	-2	43

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat en ETPT		Emplois financés hors SCSP en ETPT		BR 2023	BI 2024
			BR 2023	BI 2024	BR 2023	BI 2024		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	748	761			748	761
		CDI	1	1	14	19	15	20
	Non permanents	CDD	214	214	138	132	352	346
S/total EC			963	976	152	151	1115	1127
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)								
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	491	487			491	487
		CDI	16	37	212	223	228	260
	Non permanents	CDD	22	37	197	185	219	222
S/total Biatss			529	561	409	408	938	969
Totaux			1492	1537	561	559	2053	2096

Plafond global des emplois voté par le CA **

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat	1 588,0
---	----------------

Une augmentation de 43 ETPT est prévue entre le BR 2023 et le BI 2024, sachant qu'il convient de relativiser cette augmentation puisque dans le cadre de la construction du BR 2023, les ETPT des mois de janvier à août 2023 s'appuient sur des données réelles et qui ne prennent pas en compte les acomptes versés sur ces mois (en moyenne 5 ETPT à fin août 2023).

Par plafond, on constate une augmentation de 45 ETPT sur le plafond Etat alors que le plafond propre est en diminution de 2 ETPT.

L'augmentation sur le Plafond Etat de 45 ETPT entre le BR 2023 et le BI 2024 s'explique par les éléments principaux suivants :

- BIATSS : + 32ETPT,
- dont -4 sur la population titulaire et +36 sur la population contractuelle ; cette variation, sur la population titulaire, est plus significative sur la catégorie C (-16 ETPT) et A (+15 ETPT) et s'explique principalement par des mouvements liés aux listes d'aptitude notamment en catégorie A en fin d'année 2023 et par des repyramidages mais aussi par des départs en mutation et détachement non prévu en BR 2023.

Pour information, le vote de la campagne d'emplois 2023 avait validé la création de 4 postes et d'un repyramidage alors que la campagne d'emplois 2024 prévoit 7 repyramidages.

- concernant la population contractuelle, la progression est visible sur toutes les catégories : A (+11 ETPT), B (+10 ETPT) et C (+15 ETPT). Ces augmentations sont principalement liées au fait qu'en 2023, à la suite d'une mise à jour de notre gestion des postes, nous réaffectons les CDI sur les postes de titulaires non occupés et qui étaient gelés en raison de la CDisation sur le budget propre de

¹ETPT : Correspond aux effectifs présents corrigés de la quotité travaillée et de la durée de présence dans l'année.

l'établissement au nombre de 21 ETPT, il s'agit donc d'une régularisation pour une partie et d'une occupation de support vacant pour les autres.

- Enseignants : +12 ETPT :

- dont +14 ETPT sur la population titulaire ; la différence s'explique principalement par les décisions prises en campagne d'emplois 2023 et 2024 (pour 4 mois), notamment la défrégation de 17 postes en CE 2023 (nouvelles occupations par des enseignants titulaires de postes occupés par des enseignants contractuels) pour 7 défrégations et la création de 6 postes enseignants-chercheurs titulaires. Pour la CE 2024, il a été acté la création de 7 postes (4 PRAG et 3 MCF) et 15 défrégations pour 8 défrégations.

- Dont -2 ETPT sur la population contractuelle ; la différence s'explique principalement par la diminution des doctorants (-4 ETPT), en raison de la mauvaise imputation en 2023 de certains contrats, de la diminution des enseignants contractuels (-3 ETPT) en raison des défrégations de postes de 2nd degré à la CE 2023 et de la diminution des ASM (-3 ETPT) en raison d'ASM fléché sur budget état en 2023 alors que le financement était en lien avec des financements « Territoire Universitaire de Santé » et devait être fléché sur budget propre. Ces diminutions sont compensées en parties par l'augmentation des ATER (+7 ETPT), en raison de la non-réalisation complète de la CE 2023 sur les défrégations prévues.

La diminution sur le Plafond propre de -2,3 ETPT entre le BR 2023 et le BI 2024 s'explique par les éléments principaux suivants :

- BIATSS : -1 ETPT ; cette évolution se répartit entre la création de 15 postes lors de la CE 2024 en lien avec des financements (Thélème, REUT, Dialogue de performance, PUI et ressources propres de composantes et services) et 4 postes UA. En compensation, il y a 21 postes qui étaient imputés sur le mauvais budget en 2023 (actualisation de notre gestion des postes en mettant des CDI sur les postes gelés en lien avec leur poste) et qui passent sur budget état en 2024.

- Enseignants: - 1 ETPT s'expliquant principalement par une évolution à la hausse des ASM (+ 7 ETPT) liés à un meilleur fléchage et l'augmentation de poste « Territoire Universitaire de Santé », compensés par une diminution des Enseignants contractuels (- 5 ETPT) en lien avec la transformation de poste contractuel en titulaire (CE 2024) et la fin de certains financements d'enseignants (REUT et Thélème) et par une diminution des contrats doctorants en raison de la construction budgétaire 2023 trop forte sur cette population par rapport à la réalisation prévisible.

II- Les grands équilibres budgétaires 2024

L'analyse des grands équilibres budgétaires se fera à travers les tableaux 2, 4 et 6.

Tableau 2 : autorisations budgétaires

Ce tableau présente, en partie gauche, les autorisations budgétaires en AE et CP et, en partie droite, les prévisions de recettes (RE) ainsi que le solde budgétaire.

Chaque colonne donne une vision sur :

- Le classement des dépenses par nature (enveloppe de personnel, de fonctionnement et d'investissement) en distinguant les montants en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP) ;
- Le classement des recettes (RE) en deux catégories : les recettes globalisées d'une part et les recettes fléchées d'autre part.

La différence entre la prévision des recettes et les crédits de paiement permet de déterminer le solde budgétaire² prévisionnel qui constitue la première variation de trésorerie.

² Le solde budgétaire traduit :

En prévision : l'écart entre les CP inscrits au budget et les prévisions de recettes ;

En exécution : l'écart entre les consommations de CP et les recettes encaissées.

L'encaissement des recettes moins les décaissements détermine un solde budgétaire qui conditionne un besoin ou un excédent de trésorerie.

2-1 Les prévisions de recettes globalisées et fléchées

Budget principal

Les recettes prévisionnelles (globalisées et fléchées) du budget principal pour l'exercice 2024 s'élèvent à **188 550 998 €**.

Les recettes prévisionnelles globalisées pour un montant de **184 313 379 €** représentent 97,8% des recettes prévisionnelles totales et sont réparties de la façon suivante :

- Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) pour **142 430 720 €** correspond à la pré-notification 2024 du 10 novembre 2023. Elle représente 77 % des recettes globalisées et 76% des recettes totales du budget principal. Celle-ci est en augmentation de 729 448 € par rapport à la dernière notification connue de 2023 à savoir 141 701 272 € .
- Autres Financements de l'Etat pour **1 351 853 €** représentent 0,7% des recettes prévisibles globalisées et des recettes totales prévisibles ;
- La CVEC pour **2 284 077 €** représentant 1,2% des recettes globalisées et des recettes totales prévisibles ;
- Autres financements publics pour **18 851 326 €** représentent 10% des recettes prévisibles globalisées et des recettes totales prévisibles.
- Les recettes propres pour **19 395 403 €** représentent quant à elle , 10% également des recettes prévisibles globalisées et des recettes totales prévisibles.

Les recettes prévisionnelles fléchées pour un montant de **4 237 619 €** représentent 2,2% des recettes prévisionnelles totales et sont réparties de la façon suivante :

- Financement de l'Etat fléchés pour 981 178 € ;
- Autres financements publics fléchés pour 3 256 441 € € .

Les recettes prévisibles globalisées sont en légère augmentation de 0,5% par rapport au budget rectificatif 2023 soit 982 192 € de plus.

Cette légère augmentation est le résultat d'une variation hétérogène des types de recettes. Ainsi la plus forte baisse provient des financements de l'Etat (-61%) alors que la plus forte augmentation est issue de la CVEC (+30%) suivie des recettes propres (+15%). Les financements publics observent une légère baisse (-4%). La variation minimale de la SCSP 2024 (+1%) par rapport au BR 2023 est simplement lié au fait que le montant inscrit est fait au regard de la pré-notification reçue le 10 novembre 2023. Elle ne reflètera donc pas la SCSP définitive susceptible d'être notifiée en fin d'année 2024.

Les recettes prévisibles fléchées sont en baisse de 40% par rapport au budget rectificatif 2023 soit **- 2 778 269 €**.

La raison de cette forte diminution correspond à la fin des quatre projets Recherche Formation Innovation (Végétal, Tourisme, Lumomat et Électronique) débutés en 2015 dont les versements des soldes interviendront en 2023.

Budget Fondation

Les recettes prévisionnelles globalisées du budget de la Fondation pour l'exercice 2024 s'élèvent à **161 500 €**.

Elles sont en augmentation de 82% par rapport au BR 2023

2-1-1 La subvention pour charge de service public : SCSP

La pré-notification 2024, du 10 novembre 2023, attribue une dotation prévisionnelle de 142 430 720€ à l'université d'Angers.

Cette pré-notification présente une augmentation globale de 729 448€ par rapport à la notification intermédiaire de juillet 2023, contre 650 401€ entre notification intermédiaire de juillet 2022 et pré-notification 2023.

Cette croissance se décompose ainsi :

Ecarts Prénotif 2024 vs Notif intermédiaire 2023

	Ecarts Prénotif 2024 vs Notif intermédiaire 2023
CREDITS DE MASSE SALARIALE	1 145 475 €
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	-416 027 €
TOTAL	729 448 €

La progression globale de la subvention en masse salariale totalise des évolutions contraires :

- Crédits hors actions spécifiques : + 2 678 331€
- Crédits sur actions spécifiques : - 1 532 856€

Les crédits hors actions spécifiques évoluent à la hausse, principalement en raison du financement des mesures dites « rendez-vous salarial du 12 juin 2023 », consistant en :

- Une augmentation générale de +1,5% de la valeur du point d'indice (effective depuis le 1/07/23), qui faisait elle-même suite à la revalorisation de +3,5% de juillet 2022
- Une attribution de points d'indices pour les bas salaires (effective depuis le 1/07/23)
- Une attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents, à compter du 1^{er} janvier 2024
- Un versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (PEPA) pouvant aller jusqu'à 800€ et ciblée sur les agents dont la rémunération mensuelle est inférieure à 3 250€ bruts (effective sur la paie de Novembre 2023)
- Une reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) en 2023
- Une revalorisation des frais de mission
- Une augmentation de la prise en charge des abonnements de transports collectifs à 75%, contre 50% précédemment
- Une revalorisation du barème de monétisation des compte épargne temps (CET)

Un financement de **1 263 893€** a été accordé à l'UA, correspondant à une valorisation de 50% de l'impact des 3^{es} mesures ci-dessus (revalorisation de 1,5% ; mesure bas salaires ; 5 points supplémentaires) pour les agents décomptant sur le Plafond Etat uniquement.

Des compensations complémentaires pourraient être allouées courant 2024 en fonction de la situation financière de l'UA.

A ce financement des mesures salariales annoncées à l'été 2023 viennent s'ajouter le financement de mesures salariales dans le cadre de la LPR 2024 à hauteur de **634 900€** correspondant à :

- Refonte indemnitaire des EC et ESAS pour 478 540€
- Accélération de la refonte indemnitaire des ESAS au 1/09/23 pour 43 964€
- Refonte indemnitaire des PUPH pour 38 820€
- Classement des jeunes chercheurs pour 51 469€
- Repyramidage des EC pour 22 107€

Dans le cadre de cette LPR 2024 des financements complémentaires relatifs à la recherche ont été attribués à l'UA ; ainsi la revalorisation à 2 100€ brut mensuel hors charges patronales de tous les

contrats en année pleine à compter du 1^{er} janvier 2024 fait l'objet d'une compensation à hauteur de **41 670€**.

Les financements de la LPR 2023 ont fait l'objet d'extensions en année pleine à hauteur de **157 462€**. Il s'agit de :

- Création de nouveaux contrats doctoraux pour 22 044€
- Chaires de professeurs juniors pour 38 442€

S'y ajoutent une revalorisation indemnitaire ITRF et bibliothèques d'un montant de 41 508€, repyramidage ITRF de 33 486€ et l'accélération de la refonte indemnitaire ESAS pour 21 982€

Une subvention de **181 377€** a par ailleurs été ajoutée dans le cadre de l'aide aux BUT 3^{ème} année, qui ouvrent cette année 2023/24.

Des financements complémentaires ont été transférés de la partie actions spécifiques au socle MS, venant expliciter les + 2 678k€, sans pour autant avoir un impact dans l'évolution 2024 versus 2023. Il s'agit de :

- Réforme des études de santé 2023 R2C pour la transformation pédagogique pour 249 696€
- BUT 2022 GACO pour 112 000€

La diminution des crédits spécifiques s'explique principalement par le financement du dialogue de performance pour 827 000€ financé en 2023, ainsi que la dernière tranche du plan tourisme (REUT) de 466 560€ perçue en 2023. De plus, comme évoqué ci-dessus, des transferts ont eu lieu vers le socle de masse salariale pour 361 696€. En revanche, des financements supplémentaires ont été notifiés

- Places Paréo pour **82 677€**
- Egalité des chances PPPE rentrée 2023 pour **37 333€**

L'évolution à la baisse des crédits de fonctionnement pour 416 027€ résulte des constats suivants :

- Crédits de fonctionnement hors actions spécifiques : - 43 005€
- Crédits de fonctionnement sur actions spécifiques : - 373 022€

Hors actions spécifiques, la baisse de la dotation s'explique par le transfert du financement Contrat de vie étudiante (culture, santé, sport) de 247 471€ en actions spécifiques ; le financement relatif à la dotation au démarrage des jeunes chercheurs de **104 466€** et l'augmentation de la dotation de mise en accessibilité pour **100 000€** viennent en compensation et constituent de réelles augmentations de financement.

L'évolution à la baisse sur les actions spécifiques s'explique par les facteurs principaux suivants :

- dernière tranche du plan tourisme (REUT) perçue en 2023 **-376 040€**
- aides spécifiques aux étudiants en situation de handicap **- 88 000€**

Cette pré-notification 2024 est en progression de 3 633k€ par rapport à celle de l'exercice 2023. La masse salariale évolue à la hausse pour 3 586k€ (trajectoire financière et masse salariale ; financement de l'augmentation du point d'indice ; LPR ...) alors que la masse fonctionnement progresse de 47k€.

2-1-2 Les autres financements de l'État (TOUS MINISTÈRES HORS SCSP)

Budget principal

Le montant prévisionnel des autres financements de l'ÉTAT s'élèvent à **1 351 853 €** pour l'année 2024. Il correspond principalement au 1^{er} acompte de l'État pour la restructuration et réhabilitation de l'UFR LLSH dans le cadre du CPER 2021-2027 2^{ième} tranche pour 1 000 000 €.

Les autres financements de l'État pour 351 853 € concernent le financement d'actions DDRS (80 000 €), le financement pour le don des corps en Santé (150 000 €), le financement des cordées de la réussite – égalité des chances du programme 230 (29 100 €), de la subvention MILDECA (4 500 €), du versement de la subvention de DRAC (30 000 €) pour le service de la Culture de l'UA et enfin le financement de deux projets de recherche pour 58 253 €

Concernant les projets fléchés : 981 178 €

Le montant du financement de l'État pour les recettes fléchées correspondra au 4^{ième} et 5^{ième} versement du projet ETOILE bénéficiant d'une subvention annuelle de 490 589 € versée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le 4^{ième} versement prévu au BI 2023 ne sera pas versé au titre de l'exercice 2023.

2-1-3 La fiscalité affectée (CVEC)

La recette budgétaire prévisible concernant la fiscalité affectée s'établit à 2 284 077 €.

Elle concerne en grande majorité la contribution Vie Etudiante et Campus dite CVEC versé par le CROUS et affectée à l'UA calculé au regard du nombre d'étudiants et d'un calcul en conformité avec la réglementation. Elle a pour but de favoriser l'accueil et à l'accompagnement des étudiants dans le domaine social, sanitaire, culturel et sportif et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

La CVEC permet également la programmation de projets financés par la quote-part de la CVEC du CROUS.

La recette prévisionnelle CVEC destinée aux étudiants a été établie à 1 763 333 € pour l'année 2023/2024 contre 1 709 998 € pour 2022/2023). Elle sera versée en deux fois dans sa totalité sur l'année civile 2024.

Enfin les recettes prévisibles provenant des projets financés par la CVEC CROUS s'élèvent à 520 744 €. Elles concernent les projets suivants :

- Le solde de la convention 2023-287 – Challenge ENERGIC pour 8 316 € ;
- Le solde de la convention pour l'aménagement d'un Living Center XXL pour 182 000 € ;
- Le solde de la convention pour l'aménagement des gymnases du SUAPS pour 135 300 € ;
- Le solde de la convention du parcours santé pour 115 128 € ;
- Enfin le financement d'appel à projets du CROUS pour 80 000 €.

2-1-4 Les autres financements publics

Les financements publics globalisés :

- Les subventions prévisionnelles des financeurs publics s'établiraient à **18 851 326 €** et proviennent essentiellement :
 - Des opérations de recherche pour 7 633 058 € dont 1 461 321 € liés au CPER 2021-2027 dans le cadre des projets d'acquisition de matériels scientifiques. Le reste provient de divers financeurs dont les principaux sont l'ANR (1 361 249 €) et la Région (910 564 €) dans le cadre de la continuité des projets de recherche en cours;
 - Des opérations immobilières (Réhabilitation et restructuration des UFR Santé et LLSH) pour 4 850 000 € financé dans le cadre du CPER 2021-2027 dont la Région pour 2 200 000 € et Angers Loire Métropole pour 2 650 000 €;
 - Des opérations numériques pour 1 614 154 € dont 1 114 154 € concernant le versement de la subvention du FEDER pour le Réseau Régional à Très Haut Débit pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche en Pays De La Loire (RRTHD-ESR-PDLL) initialement prévue en 2023. Enfin 400 000 € seront versés par Nantes université pour le raccordement du DATACENTER de Nantes au DATACENTER du BRGM d'Orléans pour un d'opération d'un montant de 800 000 €. Le complément ayant été versé par le MESR (DGRI) en 2023 via la SCSP.
 - Des subventions de fonctionnement et d'investissement pour le soutien de formations pédagogiques en fonctionnement et en investissement ou d'aides à la mobilité pour **4 481 750 €** dont :
 - 501 280 € de la Région correspondant au solde des conventions de fonctionnement et d'investissement pédagogiques 2022-2023
 - 1 598 556 € de subvention ARS pour le versement des honoraires et salaires pédagogiques des médecins maitres de stage en SANTE ;
 - 651 000 € de subventions provenant de la communauté d'agglomération de Cholet (396 000 €), de la ville des Sables d'Olonne (100 000 €) et de l'agglomération de Saumur (155 000 €) ;
 - 843 781 k€ concernent le financement des bourses de mobilités financées par l'agence ERASMUS pour les étudiants et personnels ;
 - 220 777 € concerne les subventions versées par les collectivités de la Région Pays de la Loire dans le cadre du plan « Territoires Universitaires de Santé » en vue de l'expérimentation des affectations des chefs de cliniques des universités, assistants des hôpitaux, assistants hospitaliers universitaires et des chefs de cliniques universitaires de médecine générale sur le territoire hors CHU d'Angers et la faculté de Santé ;
 - 200 000 € concerne le versement d'une subvention de la communauté d'Agglo de Saumur pour la sous-occupation des locaux pour le Pôle de Formation Mutualisé de l'ESTHUA à Saumur ;
 - 99 000 € provient du Conseil Départemental du Maine et Loire, de l'ARS et de la CPAM pour le financement du centre de planification, des formations PSSM, des actions de prévention à destination des étudiants et le fonctionnement du Service de Santé Universitaire (SSU) ;

- Le reste pour 367 356 € provient du financement de diverses conventions pédagogiques par les collectivités locales et établissements publics (IFSI, Campus des métiers ESTHUA, soutien à la scolarité de l'UFR Santé...etc.).
- 158 364 € provient du reversement par les établissements publics (ENS Paris, Lyon et Paris Saclay) pour des mises à disposition de personnels de l'UA auprès de ceux-ci.

Les financements publics fléchés :

Pour les projets fléchés dont les recettes publiques s'élèveraient à un montant de **3 256 441 €**, elles s'expliquent comme suit :

- Le projet THELEME encaissera 1 196 100 € comme prévu dans la convention et rentrera dans sa cinquième année de fonctionnement.
- L'EUR LUMOMAT, débuté en 2020, encaissera 530 000 € de l'ANR, 392 561 € de la Région et 49 667 € d'ALM.
- Enfin, la poursuite du projet d'établissement EU-GREEN initié en 2023 pour une recette prévue de 1 088 113 € (307 113 € du Financement ERASMUS+, 360 000 € de l'ANR, 250 000 € d'ALM et 171 000 € de la Région) pour un montant d'opération prévu de 3 201 320 €.
- La baisse constatée des financements publics pour les opérations fléchées entre le BR 2023 (6 518 702 €) et le BI 2024 (3 256 441 €) s'explique par la fin du financement des projets RFI (Lumomat, Tourisme, Végétal et Electronique) dont les soldes interviendront en 2023

2-1-5 Les ressources propres hors Fondation

Les ressources propres prévisionnelles s'élèveront à **19 395 403 €** dont les principales sont :

- Les droits d'inscriptions de base et spécifiques des étudiants et sur conventions (UCO, IRCOM, ESA...etc.) pour 4 775 799 € ;
- Les recettes de la formation continue pour 2 374 948 € ;
- Les recettes des conventions de prestations d'enseignement ou de jurys entre l'UA et divers clients (Universités, INRAE, ESA, Ecoles...etc.) pour 1 758 220 € ;
- Les recettes issues de la formation en apprentissage avec principalement le CFA AGEFASUP pour 6 854 069 € ;
- La recette de la taxe d'apprentissage pour 567 000 € ;
- Les recettes issues de la Recherche (Prestations et autres subventions privées) pour 601 152 € ;
- Les recettes issues du suivi médical des étudiants et personnels hors UA pour 221 430 € ;
- Les recettes issues de la refacturation des charges de la Maison de la Recherche et du Végétal aux locataires (ESA, INRA, VEGEPOLYS) pour 360 000 €
- Les autres recettes proviennent de diverses prestations (les certifications en langue TOEIC et Voltaire, colloques, redevances, forum et campus des métiers, Summer School, vente de véhicules, ateliers œnologiques, CELFE, etc....) pour 1 882 785 €.

L'augmentation des recettes propres entre le BR 2023 (16 826 341 €) et le BI 2024 (19 395 403 €) provient essentiellement des recettes issues des formations en apprentissage financées par le CFA Formasup via les OPCO.

Budget Fondation

2-1-6 Les ressources propres de la Fondation

La Fondation Université d'Angers, qui vise à permettre la mise en connexion entre les compétences développées au sein de l'université et les besoins qui peuvent émerger, notamment au sein des entreprises.

Les dons prévisibles pour la Fondation sont estimés à 161 500 €.

Elles sont en augmentation de 82% par rapport au BR 2023 (88 599 €)

Cette augmentation provient de six conventions en cours avec des prévisions de versements en 2024 pour un montant total de 69 000 €. Il s'agit notamment des conventions :

- Chaire AAPRO (40 000€ de recettes attendues) ;
- la fondation Huttoxia (8 500 € de recettes attendues) ;
- les conventions ONEPOINT ;
- Chaire Règles et Marchés ;
- Fleury Michon et Prix Ducrot signées en 2023 (recettes de 20 500€ en 2024);

A cela il faut ajouter, cinq promesses de dons pour un montant total de 92 500€, il s'agit entre autres de :

- Le club Partenaires Polytech (30 000€),
- la Chaire ENJEUX (20 000€);
- le Musée des Féminismes (10 000€);
- Plus 2 autres pour 32 500 €

2-2 Les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP)

Les besoins en AE pour l'année 2024 se chiffrent à **205 079 078 €** et les besoins en CP à **200 050 200 €**.

- 204 879 392 € en AE et 199 850 504 € en CP **pour le budget principal**
- 199 696 € en AE et CP **pour la Fondation**

2-2-1 Les AE et CP de l'enveloppe personnel

Budget principal

Le BI 2024 présente une estimation de masse salariale à hauteur de 159 471 313 €, en progression donc de 6 574 756€ par rapport au BR 2023 (+4.1%), soit exactement dans les mêmes proportions que l'évolution BR2022 versus BI 2023.

Par plafond, l'augmentation est la suivante :

- Plafond Etat : + 5 036 k€, soit +4.1% d'évolution, sur une population de 73.3% des ETPT (pour 72% en BI 2023) présents au BI 2024, et représentant 80.7% de la masse salariale totale

Cette augmentation s'explique principalement par :

- l'augmentation du point d'indice applicable à l'ensemble des agents indicés pour une ½ année, après avoir eu un 1er impact au cours du second semestre 2023 (cf BR 2023),
- par l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents, par l'augmentation de la RIPEC C1 (régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs composante statutaire se substituant à la PRES),
- par les effets de la campagne d'emploi 2023 en année pleine,
- par l'augmentation de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) suite à la progression de la part principale
- par la croissance des ETPT
- et par le GVT.

Par population, la masse salariale titulaire progresse de 3 053k€, alors que sur la population contractuelle, la hausse est de 1 983k€.

- Plafond Propre : + 1 176 k€, soit +5.2%, pour une population de 26.7% (28% en BI 2023) des ETPT estimés au titre du BI 2024, et représentant 14.9% de la masse salariale totale

Cette croissance s'explique notamment par les mesures nationales de revalorisations, l'augmentation des compléments de rémunérations pour les Biatss A et dans le cadre des cédésisations, ainsi que par le GVT;

- Autres dépenses : +363k€, en raison notamment de la progression des heures complémentaires et vacations (mise en œuvre du BUT 3 en 2023/24)

Par structure, le budget central, qui représente 88,1% (pour 87.9% en BI 2023) de la masse salariale du budget initial 2024 augmente de 5 341k€, en raison des mesures indiquées ci-dessus.

Le budget des composantes (6,3% du budget total MS) progresse de 428 k€ en raison de nouveaux CDD sur ressources propres (sur l'UFR Santé principalement) et la progression des heures complémentaires et vacations.

Les budgets délégués des services centraux (0,6% de la MS) diminuent à hauteur de 155k€, principalement par transfert de crédits sur d'autres imputations (budgets des services communs, budget projets transversaux).

Les budgets délégués des services communs (0,7% du budget total MS) font apparaître une augmentation de 161k€, par croissance des CDD sur ressources propres.

Le budget délégué de la recherche (2,5% du budget total MS) croît de 129k€, en lien avec les hypothèses recherche sur l'obtention de nouveaux contrats (impact sur les effectifs doctorants, post-doctorants et biatss contractuels (IGE, TECH)).

Enfin les budgets sur projets transversaux (Thélème, Etoile, EUR Lumomat, REUT, EU Green...), qui représentent 1,7% de la MS progressent de 412k€, en raison de la mise en œuvre effective de EU Green et des transferts de charges sur Thélème.

Par catégorie de dépenses,

- Les rémunérations principales, qui représentent 49.8% (idem au BI 2023) de la masse salariale, passent de 78 834k€ à 79 483k€, soit une croissance de +3 648k€ brut (+4.8%), principalement

en lien avec l'augmentation des effectifs (+42 ETPT), les évolutions du point d'indice, et les GVT titulaires et contractuels.

- Les rémunérations accessoires (heures complémentaires et vacances, contrats étudiants, PAMSU, vacances administratives), soit 5.1% du BI, évoluent à la hausse de 431k€ brut (+5.5%), notamment en lien avec la progression des heures complémentaires et vacances.
- Les indemnités et primes, dont la part sur l'ensemble de la MS est de 5.4%, progressent de 106k€ brut en lien avec la nouvelle augmentation de la RIPEC C1, ainsi que de la C3 (composante individuelle), de la hausse de l'IFSE ; néanmoins cette croissance des indemnités et primes est limitée en raison du versement sur 2023 de la TEPA représentant 588k€ au BR 2023.
- Les prestations sociales (remboursement domicile-travail) augmentent de 7k€
- Les cotisations patronales assises sur ces différents éléments de rémunérations, soit 39.3% de la MS totale, sont mécaniquement en progression de 2 408k€.
- Les éléments payés hors TG diminuent de 25k€, en raison d'un capital décès versé en 2023

Par destination LOLF, le budget global de 159 471k€ se répartit ainsi :

- Formation (destinations 101 à 103) : 72 065k€ soit 45.2% du BI 2024, dont 2 219k€ sur la formation doctorale
- Recherche (destinations 106 à 112) : 50 749k€, soit 31.8% du BI 2024
- Pilotage (destination 115) : 26 451k€
- Immobilier (destination 114) : 3 960k€
- Vie étudiante (destinations 201 et 203) : 3 200k€
- Documentation (destination 105) : 3 046k€

Les évolutions de la masse salariale entre le BR 2023 et le BI 2024, à hauteur de 6 575k€ résultent à la fois de décisions propres à l'université d'Angers et de mesures nationales réglementaires.

Parmi les impacts liés aux **mesures réglementaires** :

- Mise en œuvre de la hausse du point d'indice de 1.5% applicable à l'ensemble des agents indicés depuis le 1^{er} juillet 2023
 - o Plafond Etat : impact sur 6 mois de la rémunération brute à hauteur de 779k€ chargé, dont 694k€ sur la population titulaires et 86k€ sur la population contractuels
 - o Plafond Propre, hors heures complémentaires et vacances : impact sur 6 mois de la rémunération brute à hauteur de 171k€ chargé, Soit un total estimé de 951k€ sur 2023.
- Mise en œuvre de l'augmentation de 5 points d'indice applicable à l'ensemble des agents indicés à compter du 1^{er} janvier 2024:
 - o Plafond Etat : impact sur 6 mois de la rémunération brute à hauteur de 665k€ chargé, dont 592k€ sur la population titulaires et 73k€ sur la population contractuels
 - o Plafond Propre, hors heures complémentaires et vacances : impact sur 6 mois de la rémunération brute à hauteur de 146k€ chargéSoit un total estimé de 811k€ sur 2023.
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) automatique des titulaires et revalorisation grilles (catégories C et B) estimé à 609k€ sur la population titulaires
- Réévaluation de la RIPEC Composante 1 dite statutaire (ex PRES- Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur), avec nouvelle revalorisation estimée à +435k€, selon les hypothèses de la pré-notification SCSP 2024 (Subventions pour Charges de Service Public)
- Revalorisation de grilles (catégories B et C, IGR, médecins et enseignants contractuels) et GVT contractuels pour 292k€, dont 87k€ sur budget Etat et 204k€ sur budget propre
- Généralisation de la RIPEC C3 (+50 agents) à hauteur de 277k€
- Augmentation de l'IFSE pour 244k€ (part principale)
- Revalorisation de la rémunération des doctorants au 1/01/2024 pour 77k€ dont 34k€ sur budget Etat et 43k€ sur budget propre
- Ré-estimation à la hausse des indemnités de fin de contrats (10%), dont étudiants, à hauteur de 67k€ dont 20k€ sur budget Etat et 47k€ sur budget propre
- Augmentation de la PRES estimée à 44k€

- Augmentation forfait ASM de 35k€ en juin 2023 et porté en année pleine en 2024
Le versement exceptionnel de la PEPA en 2023 à hauteur de 588k€ vient en déduction de ces impacts réglementaires à la hausse.

S'agissant des **décisions propres à l'établissement** :

- Impact des campagnes d'emploi 2023 et 2024, qui ont pour conséquence
 - o Une évolution des enseignants titulaires de +14 ETPT, principalement sur la population des professeurs d'universités, soit un coût estimé à 613 k€
 - o Une évolution des Biatss titulaires à la baisse de -4 ETPT, mais du fait d'un mix catégories A/B/C qui évolue à la faveur des agents de catégorie A, un impact financier de +164 k€ a été estimé
 - o Une évolution des Biatss contractuels sur budget Etat de +1 593 k€, en lien avec la croissance de 35 ETPT
 - o Une stabilité des enseignants contractuels sur budget Etat

Au total, l'évolution de la masse salariale des effectifs hors projets transversaux, hors activités de recherche financée et CDD des budgets délégués a été estimée à 2 352k€.

Pour la recherche cette progression a été valorisée à 129k€.

Les budgets sur projets transversaux (Thélème, Etoile, EUR Lumomat, REUT, EU Green...), augmentent de 393 k€, en raison de la mise en œuvre effective de EU Green et des transferts de charges sur Thélème.

- Croissance des budgets délégués des composantes pour 428 k€ en raison de recrutements de CDD sur financements externes et de la progression des heures complémentaires et vacations,
- Augmentation du nombre de compléments de rémunération versés en lien avec la croissance des CDI, pour un montant estimé à 191k€ dont 42k€ au titre du budget Etat
- Revalorisation des compléments de rémunération des CDI de catégorie A, pour un montant estimé à 179k€, dont 39k€ sur budget Etat
- Progression des compléments de rémunération des enseignants pour 105k€
- Augmentation des salaires PAMSU (Praticien Agréé Maître de Stage des Universités) à hauteur de 42k€

2-2-2 Les AE de l'enveloppe fonctionnement

Budget principal

Le besoin en AE de fonctionnement s'élève à **27 587 351 €** à comparer au 33 913 290 € inscrit au BR 2023. Cette diminution est la conséquence d'une réduction des budgets délégués des composantes, services communs et directions centrales d'environ 15 % par rapport à leur prévision initiale tout en préservant les dépenses incompressibles au regard de la situation budgétaire et financière prévisible de l'établissement au 31.12.2023.

Cette réduction se traduit par une réduction des AE de fonctionnement 2024 de 18,6% par rapport au BR 2023 et se décompose de la façon suivante :

- **- 1 328 851 €** concernera les budgets des composantes et ses services communs soit 5 739 173 € contre 7 068 024 € inscrit au BR 2023.
- **- 2 495 640 €** concernera les budgets des directions centrales soit 11 582 346 € inscrits en 2024 contre 14 077 986 € inscrit au BR 2023.
- **-493 870 €** pour le budget de la Direction du Patrimoine, de l'Immobilier et de la Logistique (DPIL) soit 911 227 € inscrit en 2024 contre 1 405 097 € inscrit au BR 2023;
- **-225 000 €** d'AE pour le budget de la Direction Du Numérique soit 1 939 200 € inscrit en 2024 contre 2 165 000 € inscrit au BR 2023.
- **- 1 687 047 €** pour le budget de la recherche soit 5 847 733 € inscrits au BI 2024 contre 7 534 780 € inscrits au BR 2023.
- **- 94 731 €** pour les budgets des projets transversaux (Thélème, Etoile et l'EUR Lumomat, plan tourisme REUT et l'Eu-Green) soit 1 567 672 € inscrits au BI 2024 contre 1 662 403 € inscrits au BR 2023. Il est à noter la disparition des projets RFIs (Lumomat, Tourisme, Végétal et Electronique) au BI 2024 des projets transversaux, ceux-ci se terminant au 31.12.2023.

Il est, également, à noter que cette réduction des budgets délégués se traduisant par une diminution des AE de fonctionnement par rapport au BR 2023 serait plus en conformité avec la consommation des AE de fonctionnement du budget 2023 au 12 décembre 2023 pour un montant de 28 287 805 € soit 83%.

Budget Fondation

Le besoin en AE de fonctionnement pour la Fondation s'élève à **199 696 €** contre 88 599 € inscrits au BR 2023. Cette augmentation s'explique par le report des AE prévisibles non consommés sur les différents projets portés par la Fondation sur l'année 2024 pour la poursuite de des opérations.

A ce report, vient s'ajouter une estimation du besoin d'AE pour les futurs projets dans le cadre des donations.

2-2-3 Les CP de l'enveloppe fonctionnement

Budget principal

Le besoin en CP de fonctionnement s'élève à **27 183 036 €** à comparer au 30 582 570 € inscrits au BR 2023.

Cette diminution par rapport au BR 2023 est également la conséquence d'une réduction des budgets délégués des composantes, services communs et directions centrales d'environ 15 % comme indiqué ci-dessus par rapport à leur prévision initiale.

Cette réduction se traduit par une réduction des CP de fonctionnement 2024 de 11% par rapport au BR 2023.

Le décalage entre les AE et les CP de fonctionnement inscrit au BI 2024 d'un montant de 404 315 € provient essentiellement du renouvellement du bail de 9 ans pour une durée de 3 ans des loyers de la Tour Afone du 1^{er} et 2^{ème} étage pour un montant de 662 984 € et un paiement annuel de 220 994 €.

2-2-4 Les AE de l'enveloppe investissement

Le besoin des AE en investissement s'établirait à **17 820 718 €** pour le BI 2024. Ce besoin provient pour 3 223 429 € d'investissements dits récurrents (matériels, mobiliers et informatiques pédagogiques essentiellement) et de 14 597 289 € pour les investissements dits structurants (travaux immobiliers et numériques, matériels de recherche liés au CPER 2021-2027, renouvellement parc informatique).

Les AE des investissements récurrents (3 223 429 €) proviennent des composantes et services communs pour 839 568 €, des services centraux pour 421 480 €, de la Direction du Patrimoine, de l'Immobilier et de la Logistique (DPIL) pour 1 419 600 € concernant essentiellement des opérations annuelles des composantes et directions centrales pilotées par la DPIL (575 100 €) et des besoins pour les travaux d'accessibilité et de sécurité (663 750 €), de la Direction Du Numérique pour 180 000 € et 258 981 € pour la recherche et 103 800 € projets transversaux (THELEME, ETOILE, EUR-Lumomat, Plan Tourisme et EU-GREEN).

Les AE des investissements structurants (14 597 289 €) proviennent majoritairement :

- De la DPIL pour **10 463 845 €** et concernera les opérations pluriannuelles immobiliers des restructuration et réhabilitation de l'UFR Lettres et site Médecine reportés en 2024 suite aux marchés déclarés infructueux en 2023 en raison du coût, des projets financés en partie par la CVEC via le CROUS (aménagement des gymnases du SUAPS et Living center XXL) et l'inscription de l'acquisition en VEFA du RDC du bâtiment destiné aux logements des étudiants pour 1 200 000 €.
- De la DDN pour **1 130 000 €** et concernent la poursuite des projets numériques du Schéma Directeur du Numérique dans le cadre du PPI DDN (330 000 €) et futur marché pour la liaison du DATACENTER de Nantes Université au DATACENTER du BRGM d'Orléans (800 000 €).
- De la recherche pour **2 471 038 €** pour l'acquisition d'équipements scientifiques dans le cadre du CPER 2021-2027.
- Des composantes pour **532 406 €** pour les projets structurants.

Il est à noter que les investissements structurants demandés par les composantes et services communs ont fait l'objet d'une réduction de 40% par rapport à leur demande initiale 2024.

2-2-5 Les CP de l'enveloppe investissement

Le besoin des CP en investissements s'établit à **13 196 155 €** pour le BI 2024.

Pour les investissements récurrents à hauteur de 3 223 429 €, les CP correspondants sont équivalents.
Pour les investissements dits structurants de 14 597 289 €, les CP correspondants sont de 9 972 726 €.

Ce décalage entre les AE et les CP d'investissements structurants est issu majoritairement des opérations pluriannuelles immobiliers des restructuration et réhabilitation de l'UFR Lettres (PPIRL902) et site Médecine (REHABSAN) où le paiement des décomptes finaux des entreprises retenus dans le cadre des marchés s'effectueront en 2025.

Budget Fondation

Il n'y a pas d'AE et de CP inscrit au BI 2024 pour la Fondation

2-3 Le solde budgétaire

Budget principal

Au regard de la présentation des prévisions de recettes (RE) d'un montant de 188 550 998 € et de la prévision de la consommation de crédits de paiement (CP) d'un montant de 199 850 504 €, le **solde budgétaire prévisionnel pour le budget principal s'établirait à -11 299 506 € dont - 2 273 202 €** proviennent des opérations pluriannuelles.

III- L'équilibre financier

Tableau 4 : équilibre financier

Le tableau d'équilibre financier retrace :

- Les moyens financiers de couverture d'un solde budgétaire déficitaire par l'excédent résultant des opérations de trésorerie ;
- les moyens d'utilisation d'un solde budgétaire excédentaire.

Sont exclusivement retracés dans ce tableau :

- le solde résultant du tableau des autorisations budgétaires (tab.2) ;
- les opérations de trésorerie « non budgétaires » qui n'apparaissent pas dans le tableau des autorisations budgétaires.

Cet état permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement, que ce soit par prélèvement ou abondement sur les disponibilités de l'Université.

La variation nette de trésorerie sur l'année 2023 se calcule par la différence entre les totaux permettant ainsi de déterminer la variation de trésorerie disponible (non fléchée) à inscrire en abondement ou en prélèvement.

Un budget présentant un prélèvement sur la trésorerie ne peut, en aucun cas, être considéré comme soutenable si le niveau de trésorerie ne permet pas de faire face à cette prévision de prélèvement.

Ce tableau comprend d'un côté les besoins de financements et de l'autre les financements permettant la couverture des besoins.

Il reprend le solde budgétaire issu du tableau 2 des autorisations budgétaires et tient compte pour l'Université d'Angers des opérations pour compte de tiers (aides à la mobilité internationale, TVA) et de l'impact de l'emprunt (remboursement) dans le cadre des opérations non budgétaires.

La variation prévisionnelle de trésorerie finale au BI 2024 s'élèverait à – **11 387 920 €** correspondant à un prélèvement de la trésorerie au 31.12.2024.

L'écart entre le solde budgétaire (- 11 337 702 €) issu des tableaux des autorisations budgétaires du budget principal et Fondation constituant la 1^{ière} variation de trésorerie et la variation finale (-11 387 920 €) est de +50 218 €.

Celui-ci correspond à la prévision du remboursement de l'emprunt Intracting avec la CDC pour un montant d'emprunt levé de 150 000 € (80 000 € en 2022 et 70 000 en 2023). Le reste de l'emprunt (431 090) n'a, à ce jour, pas été demandé.

Tableau 6 : situation patrimoniale

Le compte de résultat prévisionnel décrit la prévision de l'activité courante de l'Université pour 2023 hors investissement. Il vise à traduire les opérations de charges de personnel et de fonctionnement ainsi que les produits correspondants.

Le compte de résultat apporte une vision complémentaire au tableau des autorisations budgétaires (tab. 2) quant à la situation de l'établissement. Il intègre notamment des charges et produits calculés qui sont sans impact sur le solde budgétaire 2023 (car non budgétaires) mais qui viennent impacter le résultat comptable ou patrimonial de l'Université (les amortissements, les provisions pour risques, les produits constatés d'avance ou à recevoir et les charges à payer à comptabiliser).

La Capacité d'Autofinancement (CAF) ou l'Insuffisance d'Autofinancement (IAF) est déterminée par le résultat prévisionnel issu du compte de résultat.

La CAF représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir un impact sur la trésorerie et mesure les ressources financières internes générées par l'activité courante de l'Université (elle exclut donc les éléments du résultat liés à l'investissement).

La CAF traduit la capacité de l'Université à générer une ressource interne permettant le financement des investissements pérennes nécessaire à son activité économique et apparaît comme une ressource dans le tableau de financement (état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés).

Le tableau de financement prévisionnel traduit les conséquences prévisionnelles en comptabilité générale des opérations d'emplois/ressources prévues dans l'enveloppe investissement.

La présentation en équilibre du tableau de financement prévisionnel agrégé est réalisée par la variation du fonds de roulement.

La variation et le niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie apparaissent dans l'onglet de bas de page de ce tableau. Il permet de faire apparaître le niveau global de la trésorerie de l'Université. La lecture de ce tableau est donc indispensable pour permettre de se prononcer sur la variation de la trésorerie induite par les tableaux d'autorisations budgétaires (tab.2) et d'équilibre financier (tab.4). En effet, un éventuel prélèvement sur la trésorerie issu du tableau d'équilibre financier (tab.4) n'est possible que si le niveau de trésorerie le permet.

Budget principal

Préambule :

Les charges de personnels inscrits au compte de résultat prévisionnel du BI 2024 sont équivalents aux dépenses de personnels moins les dépenses de personnels liées aux comptes 633* divers taxes, impôts sur salaires.

Les charges de fonctionnement inscrits au compte de résultat prévisionnel du BI 2024 sont équivalents aux CP de fonctionnement partant du principe que la consommation des CP a donné lieu à un service fait en 2024.

Les produits prévisionnels correspondent aux prévisions de recettes budgétaires hormis les opérations pluriannuelles financées où les produits sont équivalents à la somme des charges de personnel et de fonctionnement (les opérations pluriannuelles financées sont comptabilisées à l'avancement, principe des produits constatés d'avance ou produits à recevoir en fonction des charges et des titres de recettes émis).

Le résultat prévisionnel au BI 2024 de l'établissement principal s'établirait à **- 8 607 925 €**, résultat comptable prévisionnel déficitaire plus important que celui prévu au BR 2023 (- 6 119 336 €).

Ce déficit s'explique en grande majorité par l'augmentation des charges de personnels de 6 480 520 € (comptes 64*) mais compensé par une diminution des charges de fonctionnement de 1 071 792 € lié à la réduction des dépenses de fonctionnement (AE/CP) effectué au regard du contexte budgétaire et comptable de l'UA.

Il est à noter que ce résultat prévisionnel est basé sur l'inscription de la pré-notification de la SCSP 2024 (142 430 720 €) ne prenant pas en compte la notification définitive 2024 qui sera vraisemblablement plus élevé au regard des autres années.

Pour information, l'écart entre la pré-notification 2023 (138 797 770 €) et la définitive estimative (notification intermédiaire de 141 701 272 € + versement reçu à ce jour de 2 726 443 €) est de +5 629 945 €.

En 2022, cet écart était de 6 344 722 €

Les charges

Les charges prévisionnelles de personnel s'établissent à **157 382 597 €** en décalage avec les AE et CP inscrits budgétairement (159 471 313 €) en raison de l'inscription des dépenses des comptes 633* correspondant aux divers taxes, impôts sur salaires estimés à 2 088 716 € en fonctionnement en comptabilité générale.

Les charges prévisionnelles de fonctionnement en 2023 s'établiraient à **39 761 038 €** et se décomposent de la façon suivante :

- 27 183 036 € de charges de fonctionnement prévisionnelles équivalent aux CP de fonctionnement inscrits dans les différents budgets
- 2 088 716 € issus des divers taxes, impôts et charges relatives aux salaires (comptes 633*) basculant en fonctionnement
- 10 289 590 € de dotations aux amortissements (DAP) prévisionnelles en 2024.

Les charges de fonctionnement estimées de 27 183 036 € en 2024 (hors DAP et comptes 633*) seraient en diminution de 1 071 792 € par rapport au BR 2023 (28 254 828 €) en raison de l'effort demandé aux composantes, services communs et directions centrales en faveur d'une réduction des dépenses de fonctionnement.

Cet effort de réduction des dépenses de fonctionnement ne s'appliquera pas aux dépenses incompressibles (eau, gaz, électricité, dépenses sur marchés comme le nettoyage ou le gardiennage) mais sur les autres postes de dépenses.

Estimation des dépenses de Fluides par la DPIL pour 2024 :

2 hypothèses qui ont en commun des hypothèses tarifaires (issues des échanges avec les fournisseurs et/ou l'acheteur énergie d'ALM), et des couts/consommations 2023 prévisionnels

- Électricité : diminution du cout du MWh 20%, le marché est redescendu après les fortes envolées de l'an dernier (sans retrouver les couts 2022)
- Réseaux de chaleur : augmentation du cout du MWh 7%
- Gaz : diminution du cour du MWh 9%

Hypothèse de base : hiver de rigueur identique, impacts des actions de réduction des consommations (actions bâtementaires, usages)

SYNTHESE	Consommation		Couts	
	2023	2024	2023	2024
ELECTRICITE	12,3 GWh	11,65 GWh	2 314 K€	1 753 K€
CHALEUR	7,68 GWh	7,296 GWh	900 K€	914 K€
GAZ	2,8 GWh	2,66 GWh	473 K€	409 K€
FIOUL	0,13 GWh	0,13 GWh	20 K€	17 K€
EAU	31671 m3	28504 m3	162 K€	146 K€
TOTAL			3 869 K€	3 239 K€

Hypothèse haute : hiver de rigueur plus importante, impacts des actions de réduction des consommations (actions bâtementaires, usages) ; soit 5% de consommation / hypothèse de base

SYNTHESE	Consommation		Couts	
	2023	2024	2023	2024
ELECTRICITE	12,3 GWh	12,27 GWh	2 314 K€	1 845 K€
CHALEUR	7,68 GWh	8,064 GWh	900 K€	995 K€
GAZ	2,8 GWh	2,94 GWh	473 K€	452 K€
FIOUL	0,13 GWh	0,13 GWh	20 K€	20 K€
EAU	31671 m3	31671 m3	162 K€	162 K€
TOTAL			3 869 K€	3 474 K€

Rappel des consommations des années précédentes figurant aux comptes financiers et estimations 2024

		2017	2018	2019	2020	2021	2022	BR 2023	BI 2024 (Moyenne des hypothèses base et haute)	Variation
60611000	Electricite	1 243 420	1 136 952	1 271 687	1 376 812	1 444 896	1 816 930	2 089 470	1 799 000	-13,90%
60612000	Carburants et lubrifiants	30 540	39 965	32 496	24 710	31 428	37 938	43 629	45 000	3,14%
60613000	Gaz	760 208	309 677	264 965	248 998	210 627	280 125	322 143	430 500	33,64%
60614000	Chauffage sur reseau	17 086	350 524	574 863	518 711	573 824	677 512	779 139	954 500	22,51%
60617000	Eau	162 931	148 420	77 392	103 855	83 421	105 821	111 112	154 000	38,60%
62850000	Prest ext gardiennag	328 253	296 979	361 230	389 240	433 685	509 192	534 651	761 384	42,41%
62860000	Prest ext nettoyage	1 163 021	1 195 216	1 230 113	1 311 111	1 358 247	1 382 831	1 451 972	1 524 571	5,00%
Reste des charges		17 165 012	18 589 431	19 225 079	17 175 429	19 269 052	22 059 582	23 011 310	21 713 777	-5,64%
		20 870 471	22 067 165	23 037 826	21 148 866	23 405 181	26 869 931	28 343 427	27 382 732	

Les produits

Les produits prévisionnels du budget principal s'établiraient à **188 336 014 €** en augmentation de 3 006 918 € par rapport au BR 2023 (185 329 096 €).

Cette augmentation s'explique par l'augmentation des produits liés aux subventions de l'Etat par rapport au BR 2023 de +6 687 418 € notamment par la réaffectation des produits prévisibles (produits à recevoir ou produits constatés d'avance calculés en fonction des charges) des contrats de recherche pour 3 716 321 € et des projets transversaux (THELEME et EUR-LUMOMAT) pour 2 302 450 € financés par l'ANR en tant que subvention de l'Etat et non dans autres subventions au BI 2023 et BR 2023.

Enfin par l'impact du montant de la pré-notification SCSP 2024 de 142 430 720 € au regard de la dernière notification reçue de juillet 2023 (141 701 272 €) soit + 729 448 €.

L'augmentation des autres subventions de + 1 276 550 € provenant essentiellement de l'impact des produits prévisibles (produits à recevoir ou produits constatés d'avance calculés en fonction des charges) des contrats de recherche subventionnés par les collectivités locales et établissements publics.

Enfin une baisse significative des autres produits de -5 108 454 € par rapport au BR 2023 est dû essentiellement à la mauvaise affectation des produits des contrats de recherche du BI 2023 imputés au compte 74880000 de 4 014 214 € dans « autres produits » au lieu de « Autres subventions »

La Capacité d'Autofinancement (CAF) ou l'Insuffisance d'Autofinancement (IAF)

La CAF ou l'IAF est calculée par la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables prévisionnelles.

Cette différence s'élève à – **5 919 053 €** et constitue une Insuffisance d'Autofinancement (IAF) pour le budget initial 2024. Elle apparaît donc comme un emploi dans le tableau de financement (état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, tableau 6).

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

Au budget initial 2024, **13 196 155 €** sont prévus **en charge d'investissements (emplois)**.

Ce montant correspond aux CP inscrits en investissement du tableau 2 partant du principe que la consommation des CP a donné lieu un service fait en 2024.

Au budget initial 2024, **10 131 955 €** sont prévus en ressources pour le financement des dépenses d'investissements des opérations pluriannuelles financées sur subventions avec l'application de la méthode à l'avancement (ressources = emplois).

Les ressources finançant les opérations pluriannuelles sont :

- Restructuration et réhabilitation UFR LLSH pour 4 062 131 €
- Restructuration et réhabilitation site Médecine pour 2 300 000 €
- Extension Passerelle pour 28 189 €
- Rénovation BU Belle-Beille (Plan de relance) pour 40 000 €
- Liaison haut débit en Région des Pays de la Loire pour 1 114 154 €
- Raccordement Datacenter Nantes Université au Datacenter du BRGM d'Orléans pour 800 000 €
- Contrats de recherche en cours pour 1 728 981 €
- Projets transversaux (ETOILE, EUR-Lumomat et EU-GREEN) pour 58 500 €

In fine, une variation prévisionnelle de – **8 983 253 €** du fonds de roulement est prévue afin de réaliser l'équilibre comptable.

3 064 200 € seront prélevés sur le Fonds de Roulement de l'UA pour les charges d'investissement (emplois) non financés.

5 919 053 € seront prélevés sur le Fonds de Roulement de l'UA pour absorber les charges de personnels et de fonctionnement.

Le niveau final prévisionnel du fonds de roulement au 31.12.2024 du budget principal s'établirait à 4 642 512 € soit **9 jours** de fonctionnement contre **27 jours** en BR 2023.

Budget de la Fondation

Préambule :

Les charges de personnels inscrites au compte de résultat prévisionnel du BI 2024 sont équivalentes aux dépenses de personnels moins les dépenses de personnels liées aux comptes 633* divers taxes, impôts sur salaires.

Les charges de fonctionnement inscrits au compte de résultat prévisionnel du BI 2024 sont équivalents aux CP de fonctionnement partant du principe que la consommation des CP a donné lieu à un service fait en 2024.

Les produits prévisionnels correspondent aux prévisions de recettes budgétaires hormis les opérations pluriannuelles financées où les produits sont équivalents à la somme des charges de personnel et de fonctionnement (les opérations pluriannuelles financés sont comptabilisées à l'avancement, principe des produits constatés d'avance ou produits à recevoir en fonction des charges et des titres de recettes émis).

Le résultat prévisionnel au BI 2024 de la Fondation serait nul puisque par définition les produits sont équivalents aux charges de fonctionnement (les opérations pluriannuelles financés par la Fondation sont comptabilisées à l'avancement, principe des produits constatés d'avance ou produits à recevoir en fonction des charges et des titres de recettes émis).

Les charges

Les charges prévisionnelles de fonctionnement en 2024 s'établiraient à **199 696 €** équivalent aux CP inscrits au tableau 2 de la Fondation

Les produits

Les produits prévisionnels du budget de la Fondation s'établiraient à 199 696 € équivalent aux charges de fonctionnement (méthode à l'avancement)

La Capacité d'Autofinancement (CAF) ou l'Insuffisance d'Autofinancement (IAF)

Il n'y a pas de CAF ou d'IAF constaté pour le budget de la fondation. Les charges décaissables étant équivalent aux produits encaissables

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

Néant

Le niveau final prévisionnel du fonds de roulement au 31.12.2024 de la Fondation s'établirait à 138 809 € soit **250 jours** de fonctionnement contre **564 jours** en BR 2023.

Ainsi, en vertu du principe de l'unicité de caisse (une seule trésorerie pour le budget principal et Fondation), le niveau final prévisionnel de la trésorerie de l'établissement s'établirait à 14 545 773 € contre 25 933 693 € au BR 2023 soit **28 jours** de trésorerie contre **52 jours** au BR 2023.

Ces niveaux sont calculés à partir du niveau fonds de roulement et du niveau de trésorerie prévisionnels finaux inscrits au BR 2023 et ne présage donc pas des niveaux réels 2024 qui seront calculés à partir du compte financier 2023

IV- Les opérations pluriannuelles

Tableaux 9 et 10 : opérations pluriannuelles

Cet état permet de suivre, en prévision et en exécution, les dépenses/recettes des opérations pluriannuelles afin d'en assurer la soutenabilité financière sur la durée. Le tableau 9 présente une situation agrégée et le tableau 10 détaille les opérations.

Les tableaux des opérations pluriannuelles retracent les projets de l'Université qui ont une incidence financière sur plusieurs exercices.

Ces tableaux retracent :

- le coût total des opérations par nature de dépenses (masse salariale, fonctionnement et investissement) ;
- les AE et les CP ouverts puis consommés sur les exercices antérieurs au titre d'opérations non encore achevées et ceux prévus sur l'exercice 2023.

Le tableau intègre :

- L'exécution des années antérieures, basée sur l'exécution jusqu'au 31.12.2022 plus la dernière prévision figurant au dernier BR 2023 voté.
- L'actualisation des projets en cours (reprogrammation ou déprogrammation) pour l'année 2024 en dépenses (AE/CP) et en recettes.
- La prévision des projets en cours pour les années futures aussi bien en dépenses (AE/CP) qu'en recettes.

Les opérations pluriannuelles sont constituées :

- Des programmes pluriannuels d'investissement (PPI) relevant des opérations immobilières et numériques ;
- Des contrats de Recherche
- Des projets transversaux recherche (EUR LUMOMAT)
- Des contrats d'enseignements (THELEME, ETOILE, PLAN TOURISME REUT, EU-GREEN et ERASMUS)

Le cout total des opérations pluriannuelles vivantes au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 131 599 719 € contre 151 995 975 € au BR 2023.

Cette diminution du cout des opérations pluriannuelles s'explique majoritairement par la disparition des projets RFI (Lumomat, Tourisme, végétal et Electronique) pour presque 24 M€.

Les opérations immobilières et numériques représentent 35%, les contrats de recherche 45% et les contrats d'enseignement 20%.

Au global, il est prévu d'engager (AE) environ 27,6 M€ sur les opérations pluriannuelles contre 22,2 M€ inscrit au BR 2023.

Cette augmentation s'explique par la réinscription de l'opération de restructuration et réhabilitation de l'UFR LLSH et la poursuite de la réhabilitation du site Médecine dans le cadre du CPER 2021-2027.

A ces opérations immobilières vient s'ajouter l'opération d'acquisition du RDC du bâtiment dédié aux étudiants sur le campus de Belle-Beille pour 1 200 000 €.

Enfin dans le cadre de ces opérations pluriannuelles, il est prévu de décaisser environ 23,3 M€ contre 28,5 M€ au BR 2023.

Cette baisse de décaissement provient essentiellement du solde de l'opération du plan de relance PRFR3343 concernant la rénovation de la BU Belle-Beille pour 3,6 M€ inscrit au BR 2023 et disparaissant au BI 2024/

Au final, il restera à payer 5,3 M€ sur des engagements pris en 2024 et avant et 32 M€ sur les futurs engagements 2025 et après pour mener à terme l'ensemble des opérations pluriannuelles inscrites au BI 2023

En 2024, il est prévu des encaissements à hauteur de 21 M€ permettant de couvrir en partie les décaissements prévisibles à savoir 23,3 soit un solde budgétaire en 2024 de -2,3 M€ (prélèvement sur la trésorerie) pour les seules opérations pluriannuelles.

A noter qu'il est prévu fin 2023 sur les opérations pluriannuelles vivantes au 1^{er} janvier 2024 un solde budgétaire de + 8 253 962 €.

A la fin de l'année 2024, le solde budgétaire des opérations pluriannuelles sera toujours positif de 5 980 760 € (8 253 962 € - 2 273 202 €) complété du reste-à-encaisser prévisible de 23 884 800 € au 31.12.2024 soit une trésorerie prévisible de 29 865 560 €.

Cette trésorerie prévisible concernant ces opérations pluriannuelles en cours au 1^{er} janvier permettra de couvrir le reste à payer prévisible de 5 311 628 € au 31.12.2024 et en partie le paiement du reste à engager du coût de ces opérations pluriannuelles de 32 066 440 € nécessitant un prélèvement de 7 512 508 € sur la trésorerie pour la réalisation de ces opérations.

V- Les autres données à titre d'information

Tableau 3 : dépenses par destination et recettes par origine

Le premier tableau ventile par destination les dépenses prévues au tableau des autorisations budgétaires (tab.2). Il croise l'axe « nature » (masse salariale, fonctionnement et investissement) avec l'axe « destination ».

Le deuxième tableau croise l'axe « nature » avec l'axe « origine » (Etat, droits d'inscription, taxe d'apprentissage...).

Tableau 5 : opérations pour compte de tiers

Ce tableau retrace les opérations traitées, en comptabilité générale en encaissements/décaissements, uniquement en comptes de tiers, des opérations gérées par l'Université pour le compte de tiers. L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur de telles opérations justifie leur exclusion du tableau des autorisations budgétaires. En cas de déséquilibre sur l'exercice entre les encaissements et décaissements liés à ces opérations, celles-ci contribuent à la variation de trésorerie de l'Université et doivent donc figurer sur une ligne dédiée du tableau d'équilibre financier (tab.4).

Tableau 7 : plan de trésorerie

Ce document, établi pour l'intégralité de l'exercice 2023, évalue le montant mensuel des encaissements/décaissements prévisionnels et le solde de trésorerie en fin de mois. Il distingue les opérations budgétaires (fléchées et globalisées), des opérations de trésorerie pures (opérations sur compte de tiers...) et permet de matérialiser les pics de besoins de trésorerie.

Tableau 8 : opérations sur recettes fléchées

Ce tableau identifie le suivi des opérations liées aux recettes fléchées³. Il permet le suivi des opérations liées aux recettes fléchées en retraçant l'exécution passée et la prévision des encaissements de ces recettes ainsi que la réalisation et de la prévision des dépenses afférentes. L'objectif principal de ce tableau est de mettre en exergue les déséquilibres prévisionnels possibles sur le solde budgétaire et les mouvements de trésorerie générés par ces opérations dans une approche pluriannuelle.

Tableau 11 : les moyens des unités mixtes de recherche

Ce dernier tableau a pour objectif d'informer les membres du conseil d'administration des moyens dont disposent les UMR pour fonctionner.

³ Les recettes sont par principe globalisées et par exception fléchées. Les recettes fléchées sont des recettes ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de leur encaissement. Elles visent les opérations pour lesquelles un suivi du financement et de l'utilisation de ce financement est nécessaire notamment vis-à-vis d'un bailleur de fonds. Une recette fléchée peut expliquer un déséquilibre budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié à un décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant.

date du CA
21 décembre 2023

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial année 2024

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
			En ETPT	En ETPT	
Catégories d'emplois	Nature des emplois				
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires		
			CDI	761	
	Non permanents	CDD	1	19	20
			214	132	346
S/total EC			976	151	1 127
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	487		487
		CDI	37	223	260
	Non permanents	CDD	37	185	222
S/total Biatss			561	408	969
Totaux			1 537 (1)	559	2 096
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 588 (3)		Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses					Recettes		
	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023		Budget initial 2024 (a)		Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Budget initial 2024 (d)	
	AE	CP	AE	CP			
Personnel	152 896 557	152 896 557	159 471 313	159 471 313	183 331 187,00	184 313 379	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>39 652 151</i>	<i>39 652 151</i>	<i>40 740 934</i>	<i>40 740 934</i>	141 701 272,00	142 430 720	Subvention pour charges de service public
				-			Subvention pour charges d'investissement
				-	3 425 685,00	1 351 853	Autres financements de l'Etat
					1 757 232,00	2 284 077	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	33 913 290	30 582 570	27 587 351	27 183 036	19 620 657,00	18 851 326	Autres financements publics
					16 826 341,00	19 395 403	Recettes propres
					7 015 888,00	4 237 619	Recettes fléchées **
							Subvention pour charges d'investissement fléchée
					490 589,00	981 178	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	13 274 619	18 514 683	17 820 718	13 196 155	6 518 702,00	3 256 441	Autres financements publics fléchés
					6 597,00		Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-			
Personnel							
Fonctionnement							
Investissement							
TOTAL DES DÉPENSES	200 084 466,00	201 993 810,00	204 879 382	199 850 504	190 347 075,00	188 550 998	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-		-	11 646 735,00	11 299 506	Solde budgétaire (déficit)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	72 065 318	72 065 318	6 420 567	6 875 974	896 166	896 166	79 382 051	79 837 458
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	45 914 159	45 914 159	3 871 031	4 058 185	749 968	749 968	50 535 158	50 722 312
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	23 931 839	23 931 839	2 241 479	2 509 732	146 198	146 198	26 319 516	26 587 769
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	2 219 320	2 219 320	308 057	308 057			2 527 377	2 527 377
D105 - Bibliothèques et documentation	3 045 951	3 045 951	890 732	890 732	1 800	1 800	3 938 483	3 938 483
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	13 986 756	13 986 756	2 305 938	2 305 938	55 915	55 915	16 348 609	16 348 609
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	7 418 458	7 418 458	686 760	686 760	24 300	24 300	8 129 518	8 129 518
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 938 622	3 938 622	392 661	392 661	64 551	64 551	4 395 834	4 395 834
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies		-					-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 985 626	5 985 626	167 127	167 127	24 757	24 757	6 177 510	6 177 510
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	17 770 185	17 770 185	1 073 765	1 073 765	15 583	15 583	18 859 533	18 859 533
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 649 673	1 649 673	1 303 934	1 303 934	2 544 913	1 573 875	5 498 520	4 527 482
D113 - Diffusion des savoirs et musées		-					-	-
D114 - Immobilier	3 959 795	3 959 795	6 911 295	5 952 114	11 485 145	8 326 620	22 356 235	18 238 529
D115 - Pilotage et support	26 450 731	26 450 731	5 784 401	5 774 400	1 703 288	1 303 288	33 938 420	33 528 419
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	3 200 198	3 200 198	1 650 171	1 759 631	1 004 300	909 300	5 854 669	5 869 129
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	1 899 155	1 899 155	587 383	696 843			2 486 538	2 595 998
D202 - Aides indirectes (f)	1 301 043	1 301 043	13 000	13 000			1 314 043	1 314 043
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)		-	1 049 788	1 049 788	1 004 300	909 300	2 054 088	1 959 088
Total	159 471 313	159 471 313	27 587 351	27 183 036	17 820 718	13 196 155	204 879 382	199 850 504

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) -

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public - FD010	142 430 720								142 430 720
Droits d'inscription - FD020					5 226 299				5 226 299
Formation continue, diplômes propres et VAE - FD030					11 152 437				11 152 437
Taxe d'apprentissage - FD040					567 000				567 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR - FD050									-
Valorisation - FD060					497 848				497 848
ANR investissements d'avenir - FD070							2 086 100		2 086 100
ANR hors investissements d'avenir - FD080				1 578 414					1 578 414
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région - FD090				6 928 458			563 561		7 492 019
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne - FD100				3 122 977			307 113		3 430 090
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres - FD110		1 351 853		7 219 037	136 198	981 178	299 667		9 987 933
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs - FD120									-
Autres recettes - FD130			2 284 077	2 440	1 815 621				4 102 138
Total	142 430 720	1 351 853	2 284 077	18 851 326	19 395 403	981 178	3 256 441	-	188 550 998

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 11 299 506

Université d'Angers

date du CA

21 décembre 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE
DÉLIBÉRANT

Tableau 4 - Etablissement
Équilibre financier - Budget initial année 2024

Besoins (utilisation des financements)		
	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Budget initial 2024 (a)
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	11 646 735	11 299 506
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	11 646 735	11 299 506
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		
<i>dont solde budgétaire FU</i>		
<i>dont solde budgétaire BAI</i>		
<i>dont solde budgétaire SIE</i>		
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	149 975	50 218
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 600 000	1 757 600
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)		-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	13 396 710	13 107 324
Variation de trésorerie (I)		-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)</i>	3 232 592	715 807
<i>ont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)</i>		
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	13 396 710	13 107 324

et

ou

ou

ou

et

Financements (couverture des besoins)			
	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Budget initial 2024 (a)	
	-	-	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
	-	-	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
	-	-	<i>dont solde budgétaire FU</i>
			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
	431 843,00		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
	1 510 100,00	1 757 600	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
		-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
	1 941 943,00	1 757 600	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
	11 454 767,00	11 349 724	Variation de trésorerie (II)
			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)</i>
	14 687 359,00	12 065 531	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)</i>
	13 396 710,00	13 107 324	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

Université d'Angers
date du CA
21 décembre 2023

Tableau 5 - Principal
Opérations pour le compte de tiers
Budget initial année 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Budget initial 2024	
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Aide à la Mobilité Internationale (AMI)	Compte 46711000	Aide à la Mobilité Internationale	307 600	307 600
TVA	Comptes 445*	TVA	1 450 000	1 450 000
total Opérations au nom et pour le compte de tiers			1 757 600	1 757 600
			<i>(c1)</i>	<i>(c2)</i>
Autres opérations en comptes de tiers				
total opérations sur comptes de tiers				
			<i>(e1)</i>	<i>(e2)</i>

(c1), (c2), (e1) et (e2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Montants prévision d'exécution 2023	Budget initial 2024 (a)	Nouveau BR 2024	Somme des BR 2024 (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié 2024 (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Montants prévision d'exécution 2023	Budget initial 2024 (d)	Nouveau BR 2024	Somme des BR 2024	TOTAL : dernier budget modifié 2024 (f) = (d) + (e)
Personnel	150 902 077,00		157 382 597		-	157 382 597	Subventions de l'Etat	142 988 253,00		149 675 671		-	149 675 671
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	39 652 151,00		40 740 934		-	40 740 934	Fiscalité affectée	1 979 245,00		2 130 649		-	2 130 649
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	40 546 355,00		39 561 342		-	39 561 342	Autres subventions	8 280 470,00		9 557 020		-	9 557 020
TOTAL DES CHARGES (1)	191 448 432,00	-	196 943 939	-	-	196 943 939	Autres produits	32 081 128,00		26 972 674		-	26 972 674
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	-	-	-	-	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	185 329 096,00	-	188 336 014	-	-	188 336 014
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	191 448 432,00	-	196 943 939	-	-	196 943 939	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>6 119 336,00</i>	-	8 607 925	-	-	8 607 925
							TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	191 448 432,00	-	196 943 939	-	-	196 943 939

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Exécution N-1 : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1994483

BI : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -2088716

Nouveau BR : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 0

Somme des BR : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 0

BR : Différence CP de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 2088716

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Montants prévision d'exécution 2023	Budget initial 2024 (a)	Nouveau BR 2024	Somme des BR 2024 (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié 2024 (c) = (a) + (b)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 6 119 336,00	-	- 8 607 925	-	-	- 8 607 925
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 297 047,00		10 289 590		-	10 289 590
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés						-
- produits de cession d'éléments d'actifs						-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	7 517 997,00		7 600 718		-	7 600 718
= CAF ou IAF*	- 3 340 286,00	-	- 5 919 053	-	-	- 5 919 053

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Montants prévision d'exécution 2023	Budget initial 2024 (a)	Nouveau BR 2024	Somme des BR 2024 (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié 2024 (c) = (a) + (b)	RESSOURCES	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Montants prévision d'exécution 2023	Budget initial 2024 (d)	Nouveau BR 2024	Somme des BR 2024	TOTAL : dernier budget modifié 2024 (f) = (d) + (e)
Insuffisance d'autofinancement*	3 340 286,00	-	5 919 053	-	-	5 919 053	Capacité d'autofinancement*	-	-	-	-	-	-
Investissements	15 705 906,00		13 196 155		-	13 196 155	Financement de l'actif par l'État	5 912 179,00		5 092 376		-	5 092 376
Remboursement des dettes financières					-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 913 774,00		5 039 579		-	5 039 579
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 046 192,00	-	19 115 208	-	-	19 115 208	Autres ressources					-	-
Augmentation du FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	-	-	Augmentation des dettes financières					-	-
							TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 825 953,00	-	10 131 955	-	-	10 131 955
							Diminution du FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	8 220 239,00	-	8 983 253	-	-	8 983 253

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants Budget 2023 Voté en CA du 26/10/2023	Montants prévision d'exécution 2023	Budget initial 2024 (d)	Nouveau BR 2024	Somme des BR 2024	TOTAL : dernier budget modifié 2024 (f) = (d) + (e)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-8 220 239,00	-	- 8 983 253	-	-	- 8 983 253
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 234 528,19	-	2 366 471	-	-	2 366 471
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	-11 454 767,19		- 11 349 724		-	- 11 349 724
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 625 765,09		4 642 512		-	4 642 512
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-12 169 879,54		- 9 803 409		-	- 9 803 409
Niveau de la TRESORERIE	25 795 644,63		14 445 921		-	14 445 921

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	25 795 645	46 750 300	33 214 700	19 333 931	41 179 911	27 751 088	15 530 476	49 189 514	36 231 660	22 802 825	31 443 626	19 182 135	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	38 098 699	2 001 211	2 610 070	37 332 575	2 468 567	2 251 770	52 046 659	2 224 049	3 162 393	25 330 280	4 481 483	12 305 623	184 313 379
Subvention pour charges de service public	35 607 680			35 607 680			48 426 445			21 364 608		1 424 307	142 430 720,00
Autres financements de l'Etat		40 556	94 630	108 148	27 037	27 037	27 037	13 519	108 148	135 185	351 482	419 074	1 351 853,00
Fiscalité affectée	1 142 039						1 142 039						2 284 077,00
Autres financements publics	754 053	942 566	754 053	942 566	1 508 106	942 566	1 319 593	1 508 106	1 508 106	2 073 646	2 827 699	3 770 265	18 851 326,00
Recettes propres	594 927	1 018 089	1 761 387	674 181	933 423	1 282 166	1 131 546	702 424	1 546 139	1 756 841	1 302 302	6 691 977	19 395 403,00
Recettes budgétaires fléchées	32 564	130 258			97 693	1 532 650	260 515	32 564	65 129		488 466	1 597 779	4 237 619
Financements de l'Etat fléchés						490 589						490 589	981 178,00
Autres financements publics fléchés	32 564	130 258			97 693	1 042 061	260 515	32 564	65 129		488 466	1 107 190	3 256 441,00
Recettes propres fléchées													
Opérations non budgétaires													
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	32 076	258 368	135 336	116 000	130 500	222 788	43 500	348 000	29 000	131 380	203 000	107 652	1 757 600
TVA encaissée	29 000	203 000	101 500	116 000	130 500	29 000	43 500	348 000	29 000	116 000	203 000	101 500	1 450 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	3 076	55 368	33 836			193 788				15 380		6 152	307 600
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
A. TOTAL	38 163 339	2 389 836	2 745 406	37 448 575	2 696 760	4 007 208	52 350 674	2 604 613	3 256 522	25 461 660	5 172 949	14 011 054	190 308 598
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	16 693 869	15 479 507	16 253 064	15 226 161	15 781 112	15 808 957	18 199 878	15 300 521	16 243 137	16 354 439	16 966 263	18 021 783	196 328 692,00
Personnel	13 685 249	12 741 439	12 867 280	12 631 328	13 040 312	12 725 709	14 676 250	14 267 265	12 065 041	12 757 169	12 914 471	12 930 201	157 301 713,00
Fonctionnement	1 826 231	1 818 432	2 597 525	1 806 574	2 083 918	2 032 236	2 341 239	770 503	2 601 577	2 546 258	2 343 897	3 120 934	25 889 324,00
Investissement	1 182 389	919 636	788 259	788 259	656 883	1 051 012	1 182 389	262 753	1 576 519	1 051 012	1 707 895	1 970 648	13 137 655,00
Dépenses liées à des recettes fléchées	325 204	313 807	220 899	227 656	234 835	283 580	352 769	218 322	259 308	266 087	288 834	530 509	3 521 812,00
Personnel	183 548	182 680	176 822	173 568	178 992	186 586	182 246	178 341	166 408	182 029	194 179	184 199	2 169 600,00
Fonctionnement	129 371	129 371	38 811	51 748	51 748	90 560	168 183	38 811	90 560	77 623	90 560	336 365	1 293 712,00
Investissement	12 285	1 755	5 265	2 340	4 095	6 435	2 340	1 170	2 340	6 435	4 095	9 945	58 500,00
Opérations non budgétaires	50 218												50 218,00
Emprunts : remboursements en capital	50 218												50 218,00
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers :	139 392	132 123	152 211	148 778	109 634	135 283	138 990	43 624	182 911	200 333	179 343	194 976	1 757 600,00
TVA décaissée	130 500	87 000	101 500	101 500	101 500	116 000	116 000	43 500	159 500	159 500	145 000	188 500	1 450 000,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	8 892	45 123	50 711	47 278	8 134	19 283	22 990	124	23 411	40 833	34 343	6 476	307 600,00
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													
B. TOTAL	17 208 684	15 925 437	16 626 175	15 602 596	16 125 582	16 227 820	18 691 636	15 562 468	16 685 357	16 820 859	17 434 440	18 747 269	201 658 322,00
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	20 954 656	- 13 535 600	- 13 880 768	21 845 979	- 13 428 822	- 12 220 613	33 659 038	- 12 957 854	- 13 428 835	8 640 801	- 12 261 491	- 4 736 214	-11 349 724,00
SOLDE CUMULE (1) + (2)	46 750 300	33 214 700	19 333 931	41 179 911	27 751 088	15 530 476	49 189 514	36 231 660	22 802 825	31 443 626	19 182 135	14 445 921	



POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2023 non dénouées	2024	2025	2026	2027 et plus
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	- 1 789 696	- 329 197	386 610	- 1 450 954	- 3 378 399
Recettes fléchées (b)	12 699 964	4 237 619	2 416 689	3 416 958	5 347 240
Financements de l'État fléchés	3 173 734	981 178	490 589	490 589	977 179
Autres financements publics fléchés	9 506 324	3 256 441	1 926 100	2 926 369	4 370 061
Recettes propres fléchées	19 906	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	11 239 465	3 521 812	4 254 253	5 344 403	3 758 538
Personnel	5 612 446	2 169 600	2 375 061	1 456 392	1 941 639
AE=CP	5 612 446	2 169 600	2 375 061	1 456 392	1 941 639
Fonctionnement et intervention	5 510 146	1 293 712	1 784 994	3 798 442	1 577 989
AE	5 998 705	1 025 459	1 852 182	3 512 107	1 576 829
CP	5 510 146	1 293 712	1 784 994	3 798 442	1 577 989
Investissement	116 873	58 500	94 198	89 569	238 910
AE	116 873	58 500	94 198	89 569	238 910
CP	116 873	58 500	94 198	89 569	238 910
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	1 460 499	715 807	- 1 837 564	- 1 927 445	1 588 702

(1)

(1) repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	AE consommées les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	AE reprogrammées ou reportées en 2024*	AE nouvelles ouvertes en 2024 = BI 2024	TOTAL des AE ouvertes en 2024	CP ouverts les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	CP consommés les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	CP reprogrammés ou reportés en 2024*	CP nouveaux ouverts en 2024 = BI 2024	TOTAL des CP ouverts en 2024	Restes à engager en fin d'année 2024 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2024 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
PFIPPIDDN : Projet pluriannuel DDN PPI : PPIDDN05 à partir de 2017	3 301 826	2 667 826	2 667 826	-	634 000	634 000	2 667 826	2 667 826	-	634 000	634 000	-	-
PFIPPIDDN : Projet pluriannuel RRTHDESR : Réseau Régionale à Très Haut Débit pour l'ESR PDLFEDER 202	1 118 842	1 118 842	1 118 842	-	-	-	1 118 842	1 118 842	-	-	-	-	-
Liaison HD DATACENTER UN et BRGM Orléans	800 000	-	-	-	800 000	800 000	-	-	-	400 000	400 000	-	400 000
PFIPPIDPI : PPIRL902 Reconversion locaux lettres CPER 2015-2020 PPIRL902	3 994 000	950 261	950 261	-	3 043 739	3 043 739	566 384	566 384	-	2 048 584	2 048 584	-	1 379 032
PFIPPIDPI : RECONVERSION LOCAUX LETTRES CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 RECONDUIT - 1E	2 000 000	10 462	10 462	-	1 989 537	1 989 537	413	413	-	1 593 547	1 593 547	-	406 040
PFIPPIDPI : RECONVERSION LOCAUX LETTRES CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 RECONDUIT - 2IÉ	6 000 000	-	-	-	1 135 000	1 135 000	-	-	-	51 000	51 000	4 865 000	1 084 000
PFIPPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 2007-2014 et 2015-2020 : REHABSAN	10 266 842	10 021 687	10 021 687	-	245 155	245 155	8 831 191	8 831 191	-	1 400 865	1 400 865	0	34 786
PFIPPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 2021-2027 : REHABSAN	2 000 000	-	-	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-	920 000	920 000	-	1 080 000
PFIPPIDPI : EXTENSION PASSERELLE CPER : EXT PASRL	4 114 848	4 114 848	4 114 848	-	-	-	4 086 659	4 086 659	-	28 189	28 189	-	-
PFIPPIDPICVEC : CVECPSAN (Parcours santé)	575 000	23 315	23 315	-	95 000	95 000	-	-	-	70 000	70 000	456 685	48 315
PFIPPIDPICVEC : CVECGYM (Aménagement gymnases centre sportif Belle-Belle)	700 000	-	-	-	700 000	700 000	-	-	-	700 000	700 000	-	-
PFIPPIDPICVEC : CVECBUSS (Living Center XXL)	860 000	-	-	-	120 000	120 000	-	-	-	50 000	50 000	740 000	70 000
PLAN DE RELANCE : PRFR3215 : Restructuration énergétique site médecine - Site : Amsler	2 344 305	2 344 305	2 344 305	-	-	-	2 344 305	2 344 305	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3263 : Rénovation de la chaufferie - Site : Daviers	163 894	163 894	163 894	-	-	-	163 894	163 894	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3285 : Action de performance énergétique à gains rapides - Site : BU St Serge	135 798	135 798	135 798	-	-	-	135 798	135 798	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3286 : Rénovation de la chaufferie - Site : Daviers	59 919	59 919	59 919	-	-	-	59 919	59 919	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3289 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : Présidence	66 325	66 325	66 325	-	-	-	66 325	66 325	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3290 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : SUAPS	45 581	45 581	45 581	-	-	-	45 581	45 581	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3306 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : Présidence	45 705	45 705	45 705	-	-	-	45 705	45 705	-	-	-	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3323 : Rénovation des systèmes d'éclairages - Site : Le Quatre	29 717	29 717	29 717	-	-	-	29 717	29 717	-	-	-	0	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3343 : BU DE BELLE-BEILLE Rénovation énergétique - Site : BU Belle Beille	5 769 582	5 729 582	5 729 582	-	40 000	40 000	5 729 582	5 729 582	-	40 000	40 000	-	-
ACQUISITION en VEFA RDC BATIMENT LOGEMENT ETUDIANTS CAMPUS DE BELLE-BEILLE (Angers L	1 200 000	-	-	-	1 200 000	1 200 000	-	-	-	400 000	400 000	-	800 000
ACQUISITION ET AMENAGEMENT RDC RESIDENCE LLSH PPI	100 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000	-
Total Programmes Pluriannuels d'investissement	45 692 181	27 528 065	27 528 065	-	12 002 431	12 002 431	25 892 138	25 892 138	-	8 336 185	8 336 185	6 161 685	5 302 173
PFIRECCPER : CPER	12 755 603	7 570 952	7 570 952	-	2 659 038	2 659 038	7 570 952	7 570 952	-	1 688 000	1 688 000	2 525 614	971 037,80
PFIRECHREG : Projets Region	7 956 323	6 028 553	6 028 553	-	1 382 229	1 382 229	6 028 553	6 028 553	-	1 382 229	1 382 229	545 541	-
PFIRECHANR : Projets ANR	11 354 011	5 701 616	5 701 616	-	2 603 326	2 603 326	5 701 616	5 701 616	-	2 603 326	2 603 326	3 049 068	-
PFIRECEURO : contrats recherche Européens	9 010 300	3 523 556	3 523 556	-	2 077 343	2 077 343	3 523 556	3 523 556	-	2 077 343	2 077 343	3 409 401	-
PFIRECAUTR : Autres contrats recherche	10 172 168	7 798 016	7 798 016	-	1 643 925	1 643 925	7 798 016	7 798 016	-	1 643 925	1 643 925	730 227	-
PFIRECSAIC : Contrats VALO	1 667 837	945 448	945 448	-	390 283	390 283	945 448	945 448	-	390 283	390 283	332 106	-
Total contrats de recherche non fléchés	52 916 242	31 568 141	31 568 141	-	10 756 145	10 756 145	31 568 141	31 568 141	-	9 785 107	9 785 107	10 591 956	971 038
PFIRECHRFI : EUR-LumoMAT	6 135 632	2 385 538	2 385 538	-	922 309	922 309	1 898 462	1 898 462	-	1 190 562	1 190 562	2 827 786	218 822
Total des contrats de recherche fléchés	6 135 632	2 385 538	2 385 538	-	922 309	922 309	1 898 462	1 898 462	-	1 190 562	1 190 562	2 827 786	218 822
TOTAL Contrats de recherche	59 051 874	33 953 678	33 953 678	-	11 678 454	11 678 454	33 466 603	33 466 603	-	10 975 669	10 975 669	13 419 742	1 189 860
CONTRAT DE FORMATION CONTINUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PFIRECHRFI : THELEME	13 304 962	7 345 959	7 345 959	-	1 249 000	1 249 000	7 345 635	7 345 635	-	1 249 000	1 249 000	4 710 003	325
PFIRECHRFI : ETOILE	4 907 202	1 764 690	1 764 690	-	414 750	414 750	1 763 530	1 763 530	-	414 750	414 750	2 727 762	1 160
FIRECHRFI : EU GREEN	3 770 673	231 837	231 837	-	667 500	667 500	231 837	231 837	-	667 500	667 500	2 871 336	-
Total contrats d'enseignement fléchés	21 982 838	9 342 486	9 342 486	-	2 331 250	2 331 250	9 341 002	9 341 002	-	2 331 250	2 331 250	10 309 101	1 484
PLAN TOURISME : REUT	2 253 100	865 075	865 075	-	1 112 113	1 112 113	846 966	846 966	-	1 112 113	1 112 113	275 912	18 109
MOBILITE ERASMUS : 2021 - 2023 (900303)	516 896	516 896	516 896	-	-	-	516 896	516 896	-	-	-	0	1
MOBILITE ERASMUS : 2022 - 2024 (900303)	682 504	605 270	605 270	-	77 234	77 234	582 325	582 325	-	100 179	100 179	-	-
MOBILITE ERASMUS : 2023 - 2025 (900303)	720 325	318 826	318 826	-	401 499	401 499	239 811	239 811	-	480 514	480 514	-	-
MOBILITE ERASMUS : 2024 - 2026 (900303)	700 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	700 000	-
Total contrats d'enseignement non fléchés	4 872 825	2 306 068	2 306 068	-	1 590 846	1 590 846	2 185 998	2 185 998	-	1 692 806	1 692 806	975 912	18 110
Total	131 599 719	73 130 298	73 130 298	-	27 602 981	27 602 981	70 885 741	70 885 741	-	23 335 910	23 335 910	30 866 440	6 511 628
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	35 749 181	18 369 660	18 369 660	-	6 588 691	6 588 691	18 369 660	18 369 660	-	6 588 691	6 588 691	10 790 830	-
Ss total fonctionnement et intervention	38 126 532	20 135 109	20 135 109	-	6 616 627	6 616 627	19 525 201	19 525 201	-	6 974 118	6 974 118	11 374 796	252 417
Ss total investissement	57 724 005	34 625 529	34 625 529	-	14 397 662	14 397 662	32 990 880	32 990 880	-	9 773 100	9 773 100	8 700 814	6 259 211

B - Prévisions de recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements des années antérieures ou égale à 2022 + BR 2023	Encaissement prévu en 2024 = BI 2024	Restes à encaisser
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
PFIPPIDN : Projet pluriannuel DDN PPI : PPIDN05 à partir de 2017	3 301 826	3 301 826	-	-	-	-
PFIPPIDN : Projet pluriannuel RRTHDESR : Réseau Régionale à Très Haut Débit pour l'ESR PDLFEDER 2	1 118 842	4 688	1 114 154	-	1 114 154	-
Liaison HD DATACENTER UN et BRGM Orléans	800 000	-	800 000	400 000	400 000	-
PFIPPIDPI : PPIRL902 Reconversion locaux lettres CPER PPIRL9021G	3 994 000	1 125 000	2 869 000	2 869 000	-	-
PFIPPIDPI : RECONVERSION LOCAUX LETTRES CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 RECONDUIT - 1	2 000 000	0	2 000 000	1 062 500	450 000	487 500
PFIPPIDPI : RECONVERSION LOCAUX LETTRES CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 RECONDUIT - 2	6 000 000	-	6 000 000	-	5 000 000	1 000 000
PFIPPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 2007-2014 et 2015-2020 : REHABSAN1 et	10 266 842	158	10 267 000	10 267 000	-	-
PFIPPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 2021-2027 : REHABSAN3	2 000 000	-	2 000 000	812 500	400 000	787 500
PFIPPIDPI : EXTENSION PASSERELLE CPER : EXTPASRL	4 114 848	114 848	4 000 000	4 000 000	-	0
PFIPPIDPICVEC : CVECPSAN (Parcours santé)	575 000	100 000	475 000	359 872	115 128	-
PFIPPIDPICVEC : CVECGYM (Aménagement gymnases centre sportif Belle-Beille)	700 000	381 000	319 000	133 700	185 300	-
PFIPPIDPICVEC : CVECBUSS (Living Center XXL)	860 000	-	860 000	678 000	182 000	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3215 : Restructuration énergétique site médecine - Site : Amstler	2 344 305	-	2 811 000	2 811 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3263 : Rénovation de la chaufferie - Site : Daviers	163 894	-	180 000	180 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3285 : Action de performance énergétique à gains rapides - Site : BU St Serge	135 798	-	75 250	75 250	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3286 : Rénovation de la chaufferie - Site : Daviers	59 919	-	75 000	75 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3289 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : Présidence	66 325	138 575	68 000	68 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3290 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : SUAPS	45 591	-	67 000	67 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3306 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : Présidence	45 705	-	46 000	46 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3323 : Rénovation des systèmes d'éclairages - Site : Le Qu4tre	29 717	-	30 000	30 000	-	-
PLAN DE RELANCE : PRFR3343 : BU DE BELLE-BEILLE Rénovation énergétique - Site : BU Belle Beille	5 769 582	-	5 170 000	5 170 000	-	-
ACQUISITION en VEFA RDC BATIMENT LOGEMENT ETUDIANTS CAMPUS DE BELLE-BEILLE (Angers)	1 200 000	1 200 000	-	-	-	-
ACQUISITION ET AMENAGEMENT RDC RESIDENCE LLSH PPI	100 000	100 000	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	45 692 181	6 465 777	39 226 404	29 104 822	7 846 582	2 275 000
PFIRECCPER : CPER	12 755 603	205 051	12 550 553	6 196 760	1 461 321	4 892 471
PFIRECHREG : Projets Region	7 956 323	180 021	7 776 302	5 859 114	1 595 776	321 412
PFIRECHANR : Projets ANR	11 354 011	11 678	11 342 333	7 399 850	1 578 413	2 364 070
PFIRECEURO : contrats recherche Européens	9 010 300	4 778	9 015 078	5 222 899	1 142 160	2 650 020
PFIRECAUTR : Autres contrats recherche	10 172 168	654 094	9 518 074	8 036 817	1 377 360	103 898
PFIRECVALO : Contrats VALORISATION	1 667 837	665	1 667 172	1 301 759	268 371	97 042
Total contrats de recherche non fléchés	52 916 242	1 046 730	51 869 512	34 017 197	7 423 401	10 428 914
PFIRECHRFI : EUR-LumoMAT	6 135 632	-	6 135 632	2 540 465	972 228	2 622 939
Total des contrats de recherche fléchés	6 135 632	-	6 135 632	2 540 465	972 228	2 622 939
total contrats de recherche	59 051 874	1 046 730	58 005 144	36 557 662	8 395 629	13 051 853
CONTRAT DE FORMATION CONTINUE	-	-	-	-	-	-
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-
PFIRECHRFI : THELEME	13 304 962	-	13 304 962	7 191 562	1 196 100	4 917 300
PFIRECHRFI : ETOILE	4 907 202	-	4 907 202	1 967 667	981 178	1 958 357
FIRECHRFI : EU GREEN	3 770 673	-	3 770 673	1 000 269	1 088 113	1 682 291
Total contrats d'enseignement fléchés	21 982 838	-	21 982 838	10 159 499	3 265 391	8 557 948
PLAN TOURISME : REUT	2 253 100	-	2 253 100	-	-	-
MOBILITE ERASMUS : 2021 - 2023 (900303)	516 896	-	516 896	516 896	-	0
MOBILITE ERASMUS : 2022 - 2024 (900303)	682 504	-	682 504	547 723	134 781	-
MOBILITE ERASMUS : 2023 - 2025 (900303)	720 325	-	720 325	-	720 325	-
MOBILITE ERASMUS : 2024 - 2026 (900303)	700 000	-	700 000	-	700 000	-
Total contrats d'enseignement fléchés	4 872 825	-	4 872 825	3 317 720	1 555 106	0
Total	131 599 719	7 512 508	124 087 211	79 139 703	21 062 708	23 884 800

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévisions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Prévision N (BI + BR)									Prévision N+1 et suivantes							
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023 (2)	AE consommées les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023 (3)	AE reprogrammées ou reportées en 2024* (4) <= (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en 2024 = BI 2024 (5)	TOTAL des AE ouvertes en 2024 (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023 (7)	CP consommés les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023 (8)	CP reprogrammés ou reportés en 2024* (9) <= (7) - (8)	CP nouveaux ouverts en 2024 = BI 2024 (10)	TOTAL des CP ouverts en 2024 (11) = (9) + (10)	AE prévues en 2025 (12)	CP prévus en 2025 (13)	AE prévues en 2026 (14)	CP prévus en 2026 (15)	AE prévues => 2027 (16)	CP prévus => 2027 (17)	
Dépenses d'investissement (PPI)	Personnel	1 688 641																	
	Fonctionnement et intervention	1 280 054	1 280 054			408 587	408 587	1 278 776	1 278 776										
	Investissement	44 003 541	26 248 011	26 248 011		11 593 844	11 593 844	24 613 362	24 613 362				395 865	395 865					
	Total Dépenses d'investissement.1	45 692 181	27 528 065	27 528 065		12 002 431	12 002 431	25 892 138	25 892 138				8 336 185	8 336 185					
Contrats de recherche	Personnel	24 561 823	13 045 531	13 045 531		4 283 791	4 283 791	13 045 531	13 045 531				3 106 367	3 106 367	2 966 431	2 966 431	1 159 702	1 159 702	
	Fonctionnement et intervention	21 343 137	12 569 865	12 569 865		4 675 144	4 675 144	12 082 789	12 082 789				2 526 634	2 459 445	1 313 451	1 599 462	258 043	258 043	
	Investissement	13 146 915	8 338 283	8 338 283		2 719 518	2 719 518	8 338 283	8 338 283				1 062 114	1 062 114	1 027 000	1 998 038			
	Total contrat de recherche.2	59 051 874	33 953 678	33 953 678		11 678 454	11 678 454	33 466 603	33 466 603				10 975 669	10 975 669	5 306 883	6 563 931	1 417 745	1 417 745	
Contrat de formation continue	Personnel																		
	Fonctionnement et intervention																		
	Investissement																		
	Total contrat de formation continue.3																		
Contrat d'enseignement	Personnel	11 187 359	5 324 129	5 324 129		2 304 900	2 304 900	5 324 129	5 324 129				2 304 900	2 304 900	908 842	908 842	927 737	781 937	
	Fonctionnement et intervention	15 094 754	6 285 191	6 285 191		1 532 896	1 532 896	6 163 636	6 163 636				1 634 856	1 634 856	3 512 107	3 512 432	1 576 829	1 577 989	
	Investissement	573 550	39 235	39 235		84 300	84 300	39 235	39 235				84 300	84 300	89 569	89 569	238 910	238 910	
	Total contrat d'enseignement.4	26 855 663	11 648 554	11 648 554		3 922 096	3 922 096	11 527 000	11 527 000				4 024 056	4 024 056	4 510 518	4 510 842	2 743 476	2 598 836	
	Ss total personnel	35 749 181	18 369 660	18 369 660		6 588 691	6 588 691	18 369 660	18 369 660				6 588 691	6 588 691	3 875 273	3 875 273	2 087 439	1 941 639	
	Ss total fonctionnement et intervention	38 126 532	20 135 109	20 135 109		6 616 627	6 616 627	19 525 201	19 525 201				6 974 118	6 974 118	4 825 558	5 111 894	1 834 872	1 836 032	
	Ss total investissement	57 724 005	34 625 529	34 625 529		14 397 662	14 397 662	32 990 880	32 990 880				9 773 100	9 773 100	5 087 607	5 087 607	238 910	2 173 910	
TOTAL		131 599 719	73 130 298	73 130 298		27 602 981	27 602 981	70 885 741	70 885 741				23 335 910	23 335 910	13 682 401	14 074 774	4 161 221	5 951 581	

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023 (19)	Encaissement prévu en 2024 = BI 2024 (20)	Encaissements prévus en 2025 (21)	Encaissements prévus en 2026 (22)	Encaissements prévus => 2027 (23)
Recettes d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	24 058 250	22 058 250	1 000 000	1 000 000		
	Autres financements publics**	15 168 154	7 046 572	6 846 582	1 275 000		
	Autres financements***						
	Total PPI.1	39 226 404	29 104 822	7 846 582	2 275 000		
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	752 758	694 505	58 253			
	Autres financements publics**	51 359 061	30 689 125	7 736 225	6 767 180	2 072 862	4 093 669
	Autres financements***	5 893 325	5 174 033	601 151	118 142		
	Total contrat de recherche.2	58 005 144	36 557 662	8 395 629	6 885 323	2 072 862	4 093 669
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total contrat de formation continue.3						
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	8 303 369	5 363 834	981 178	490 589	490 589	977 179
	Autres financements publics**	18 524 584	8 085 674	3 839 319	1 196 100	2 196 369	3 207 122
	Autres financements***	27 710					
	Total contrat d'enseignement.4	26 855 663	13 477 218	4 820 497	1 686 689	2 686 958	4 184 301
	Ss total financement de l'Etat	33 114 377	28 116 590	2 039 431	1 490 589	490 589	977 179
	Ss total autres financements publics	85 051 798	45 821 371	18 422 126	9 238 280	4 269 231	7 300 790
	Ss total autres financements	5 921 036	5 201 743	601 151	118 142		
TOTAL		124 087 211	79 139 703	21 062 708	10 847 012	4 759 820	8 277 969

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

FOUR INFORMATION DE L'ORGANISME (à compléter)

Séparé par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes
A - Prévisions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	
		Coût total de l'opération	
		(1)	
FFPPIDDN - Projet pluriannuel DON PPI - PPDON05 partir de 2017	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 120 430 2 311 424 3 361 828	
FFPPIDDN - Projet pluriannuel RTHIDESR - Réseau Régional à Très Haut Débit pour l'ESR-PDL FEDER 2021-2027 ansale RTHD	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 118 842 1 118 842	
Union HD DATACENTER UN et BRGM Orléans	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	800 000 800 000	
FFPPDPDI - Reconversion locaux lettres CPER 2015- 2020 - PPRIL902IG	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	40 345 909 915 950 260	
FFPPDPDI - Reconversion locaux lettres CPER 2021/2022 - CPER 2015-2020 reconduit - 1er branche - PPRIL902ZG	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	10 000 1 990 000 2 000 000	
FFPPDPDI - Reconversion locaux lettres CPER 2021/2022 - CPER 2015-2020 reconduit - 2ème branche - PPRIL9023G	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	35 000 1 965 000 2 000 000	
FFPPDPDI - REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE C1ER 1 et 2 - REHABAN1 et REHABAN2	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	14 858 9 946 829 10 261 687	
FFPPDPDI - REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE C1ER 2021-2027 - REHABAN3	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	20 000 1 980 000 2 000 000	
FFPPDPDI - EXTENSION PASSEELLE CPER 2015- 2020 - EXPASGR1	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	218 035 3 896 813 4 114 848	
FFPPDPDI/CEC - CVCPSAN (Parcours santé)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	10 000 65 000 75 000	
FFPPDPDI/CEC - CVCQVM (Aménagement gymnase) centre sportif Belle-Belle)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	10 000 690 000 700 000	
FFPPDPDI/CEC - CVCBUS (Living Center XXL)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	20 000 840 000 860 000	
PLAN DE RELANCE - PRFR3215 - Restructuration énergétique site médecine - Site : Amstel	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	2 344 305 2 344 305	
PLAN DE RELANCE - PRFR3263 - Rénovation de la chauffière - Site : Davers	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	163 894 163 894	
PLAN DE RELANCE - PRFR3285 - Action de performan- ce énergétique à gains rapides - Site : BU St Serge	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	135 798 135 798	
PLAN DE RELANCE - PRFR3286 - Rénovation de la chauffière - Site : Davers	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	59 919 59 919	
PLAN DE RELANCE - PRFR3289 - Modernisation des systèmes d'éclairage - Site : Présidence	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	66 325 66 325	
PLAN DE RELANCE - PRFR3290 - Modernisation des systèmes d'éclairage - Site : SUAPS	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	45 581 45 581	
PLAN DE RELANCE - PRFR3306 - Modernisation des systèmes d'éclairage - Site : Présidence	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	8 141 37 564 45 705	
PLAN DE RELANCE - PRFR3323 - Rénovation des systèmes d'éclairage - Site : Le Quatre	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	2 762 26 955 29 717	
PLAN DE RELANCE - PRFR3343 - BU DE BELLE- BELLE Rénovation énergétique - Site : BU Belle Belle	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	119 098 5 810 484 5 769 582	
ACQUISITION en VEAFI RDC BÂTIMENT LOGEMENT ETUDIANTS CAMPUS DE BELLE-BELLE (Ayers-Lore Habitat)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 200 000 1 200 000	
Acquisition et aménagement RDC résidence LLSH PPI	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	100 000 100 000	
Total Programmes Pluriannuels d'investissement	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 689 641 26 248 011 27 937 652	
Total Dépenses d'investissement	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 689 641 26 248 011 27 937 652	
FFPREGCPER - CPER	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 057 640 263 923 11 432 660 12 754 223	
FFPREGREG - Projets Région	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	4 665 593 1 999 053,24 381 923 6 746,31	
FFPREGANR - Projets ANR	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	5 977 349 4 597 379 518 287 11 093 015	
FFPREGEURO - contrats recherche Européens	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	3 512 373 136 813 3 649 186	
FFPREGAUTR - Autres contrats recherche	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	5 270 469 4 378 574 525 130 10 174 173	
FFPREGVALO - Contrats de Valorisation	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	353 847 1 233 285 52 011 1 639 143	
Contrats de recherche non rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 667 837 21 028 923 18 846 848 33 043 613	
Total contrat de recherche non rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 667 837 21 028 923 18 846 848 33 043 613	
FFPREGHRI - EUR-LumaMAT	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	2 500 743 100 000 2 600 743	
Contrats de recherche rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	3 534 889 2 609 743 100 000 6 244 632	
Total contrat de recherche rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	3 534 889 2 609 743 100 000 6 244 632	
Contrat de formation continue	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	0 0	
Total contrat de formation continue	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	0 0	
FFPREGHRI - THELEME	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	8 575 038 8 586 884 143 040 17 304 962	
FFPREGHRI - ETOLE	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	3 110 210 3 248 077 350 010 6 708 307	
FFPREGHRI - EU GREEN	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	4 997 280 1 630 674 51 000 6 678 954	
Contrats d'enseignements rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	10 626 249 11 464 640 498 050 22 588 939	
Contrats d'enseignements non rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 167 111 1 010 459 75 000 2 252 570	
MOBILITE ERASMUS - 2021 - 2023 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	516 896 516 896	
MOBILITE ERASMUS - 2022 - 2024 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	682 504 682 504	
MOBILITE ERASMUS - 2023 - 2025 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	720 325 720 325	
MOBILITE ERASMUS - 2024 - 2026 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	700 000 700 000	
Contrats d'enseignements non rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 167 111 3 630 214 15 500 4 812 825	
Contrats d'enseignements	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	11 897 359 15 766 884 39 235 27 703 478	
Total contrat d'enseignements	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	11 897 359 15 766 884 39 235 27 703 478	
PLAN TOURISME - REUT	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 167 111 1 010 459 75 000 2 252 570	
MOBILITE ERASMUS - 2021 - 2023 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	516 896 516 896	
MOBILITE ERASMUS - 2022 - 2024 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	682 504 682 504	
MOBILITE ERASMUS - 2023 - 2025 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	720 325 720 325	
MOBILITE ERASMUS - 2024 - 2026 (000303)	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	700 000 700 000	
Contrats d'enseignements non rattachés	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	1 167 111 3 630 214 15 500 4 812 825	
Contrats d'enseignements	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	11 897 359 15 766 884 39 235 27 703 478	
Total contrat d'enseignements	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	11 897 359 15 766 884 39 235 27 703 478	
TOTAL	Personnel Fonctionnement et intervention Investissement	73 130 288 73 130 288 73 130 288	

		Prévision N (Bi + BR)									
AE ouvertes les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	AE consommées les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	AE reprogrammées ou reportées en 2024*	AE nouvelles ouvertes en 2024	TOTAL des AE ouvertes en 2024	CP couverts les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	CP consommés les années antérieures ou égales à 2022 + BR 2023	CP reprogrammés ou reportés en 2024*	CP nouveaux ouverts en 2024	TOTAL des CP couverts en 2024	(11) = (9) + (10)	
(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)		
816 402	816 402	0	304 000	304 000	816 402	816 402	0	304 000	304 000	304 000	
1 851 424	1 851 424	0	330 000	330 000	1 851 424	1 851 424	0	330 000	330 000	330 000	
2 667 826	2 667 826	0	634 000	634 000	2 667 826	2 667 826	0	634 000	634 000	634 000	
1 118 842	1 118 842	0	0	0	1 118 842	1 118 842	0	0	0	0	
1 118 842	1 118 842	0	0	0	1 118 842	1 118 842	0	0	0	0	
800 000	800 000	0	800 000	800 000	800 000	800 000	0	400 000	400 000	400 000	
800 000	800 000	0	800 000	800 000	800 000	800 000	0	400 000	400 000	400 000	
40 345	40 345	0	39 933	39 933	40 345	40 345	0	413	413	413	
909 915	909 915	0	3 043 739	3 043 739	909 915	909 915	0	2 048 171	2 048 171	2 048 171	
950 260	950 260	0	3 043 739	3 043 739	950 260	950 260	0	2 048 584	2 048 584	2 048 584	
10 000	10 000	0	9 587	9 587	10 000	10 000	0	9 587	9 587	9 587	
1 990 000	1 990 000	0	1 979 950	1 979 950	1 990 000	1 990 000	0	1 583 960	1 583 960	1 583 960	
2 000 000	2 000 000	0	1 989 537	1 989 537	2 000 000	2 000 000	0	1 593 547	1 593 547	1 593 547	
35 000	35 000	0	35 000	35 000	35 000	35 000	0	21 000	21 000	21 000	
1 965 000	1 965 000	0	1 100 000	1 100 000	1 965 000	1 965 000	0	20 000	20 000	20 000	
2 000 000	2 000 000	0	1 135 000	1 135 000	2 000 000	2 000 000	0	41 000	41 000	41 000	
14 858	14 858	0	0	0	14 858	14 858	0	864	864	864	
9 946 829	9 946 829	0	245 155	245 155	9 946 829	9 946 829	0	1 400 000	1 400 000	1 400 000	
10 261 687	10 261 687	0	245 155	245 155	10 261 687	10 261 687	0	1 400 864	1 400 864	1 400 864	
20 000	20 000	0	20 000	20 000	20 000	20 000	0	20 000	20 000	20 000	
1 980 000	1 980 000	0	1 960 000	1 960 000	1 980 000	1 980 000	0	600 000	600 000	600 000	
2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	920 000	920 000	920 000	
218 035	218 035	0	218 035	218 035	218 035	218 035	0	218 035	218 035	218 035	
3 896 813	3 896 813	0	3 868 624	3 868 624	3 896 813	3 896 813	0	28 189	28 189	28 189	
4 114 848	4 114 848	0	4 086 659	4 086 659	4 114 848	4 114 848	0	28 189	28 189	28 189	
10 000	10 000	0	10 000	10 000	10 000	10 000	0	10 000	10 000	10 000	
65 000	65 000	0	65 000	65 000	65 000	65 000	0	60 000	60 000	60 000	
75 000	75 000	0	75 000	75 000	75 000	75 000	0	70 000	70 000	70 000	
10 000	10 000	0	10 000	10 000	10 000	10 000	0	10 000	10 000	10 000	
690 000	690 000	0	690 000	690 000	690 000	690 000	0	690 000	690 000	690 000	
700 000	700 000	0	700 000	700 000	700 000	700 000	0	700 000	700 000	700 000	
20 000	20 000	0	20 000	20 000	20 000	20 000	0	20 000	20 000	20 000	
840 000	840 000	0	100 000	100 000	840 000	840 000	0	20 000	20 000	20 000	
860 000	860 000	0	120 000	120 000	860 000	860 000	0	40 000	40 000	40 000	
2 344 305	2 344 305	0	2 344 305	2 344 305	2 344 305	2 344 305	0	2 344 305	2 344 305	2 344 305	
2 344 305	2 344 305	0	2 344 305	2 344 305	2 344 305	2 344 305	0	2 344 305	2 344 305	2 344 305	
163 894	163 894	0	163 894	163 894	163 894	163 894	0	163 894	163 894	163 894	
163 894	163 894	0	163 894	163 894	163 894	163 894	0	163 894	163 894	163 894	
135 798	135 798	0	135 798	135 798	135 798	135 798	0	135 798	135 798	135 798	
135 798	135 798	0	135 798	135 798	135 798	135 798	0	135 798	135 798	135 798	
59 919	59 919	0	59 919	59 919	59 919	59 919	0	59 919	59 919	59 919	
59 919	59 919	0	59 919	59 919	59 919	59 919	0	59 919	59 919	59 919	
66 325	66 325	0	66 325	66 325	66 325	66 325	0	66 325	66 325	66 325	
66 325	66 325	0	66 325	66 325	66 325	66 325	0	66 325	66 325	66 325	
45 581	45 581	0	45 581	45 581	45 581	45 581	0	45 581	45 581	45 581	
45 581	45 581	0	45 58								

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement Emplois : 2024		Moyens hors budget de l'établissement					
		Université d'Angers		EPST (CNRS & INSERM)		Autres		Partenaire N	
LAREMA	Personnel	42	Emplois	5			Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
MOLTECH ANJOU	Personnel	38	Emplois	8	Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
MITOVASC	Personnel	74	Emplois	8		18	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
MINT	Personnel	35	Emplois	2	Emplois	4	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
IRHS	Personnel	53	Emplois		Emplois	130	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
ESO	Personnel	41	Emplois	4	Emplois	9	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
TEMOS	Personnel	35	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
CRCI2NA - Eq4 Immunité	Personnel	18	Emplois	2	Emplois	7	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
CRCI2NA - Eq3 Senescence	Personnel	2	Emplois		Emplois	5	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
LPG	Personnel	19	Emplois	1	Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
IRSET - eq ESTER	Personnel	10	Emplois	3	Emplois	2	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
RMeS	Personnel	9	Emplois		Emplois	1	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
CRCI2NA - Eq GLIAD	Personnel	12	Emplois	4	Emplois	2	Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								
INCIT - Eq6 ATOMYCA	Personnel	6	Emplois	2	Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	NC		NC		NC		NC	
	Investissement								

Le tableau est à renseigner en droits constatés et en ETPT.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montant budget 2023	Montant prévision exécution 2023	Montant Budget initial 2024	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	19 441 968		16 032 624	
	1 retraits d'engagements juridiques estimés sur exercices antérieurs à 2024	-1 500 000			
	1 Niveau initial de restes à payer après retraitement	17 941 968		16 032 624	
Flux de l'année	2 Niveau initial du fonds de roulement	21 846 004		13 625 765	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-15 404 408		-12 169 880	
	4 Niveau initial de la trésorerie	37 250 412		25 795 645	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-3 561 789		-329 197	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	40 812 201		26 124 842	
	5 Autorisations d'engagement	200 084 466		204 879 382	
	6 Résultat patrimonial	-6 119 336		-8 607 925	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	-3 340 286		-5 919 053	
	8 Variation du fonds de roulement	-8 220 239		-8 983 253	
	9 Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	281 868		-50 218
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+	431 390		
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-	-149 522		-50 218
	Cautionnements et dépôts	+ / -			
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS			
	Variation des stocks	+ / -			
	Production immobilisée	+			
	Charges sur créances irrécouvrables	-			
	Produits divers de gestion courante	+			
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-2 692 840		-6 291 672
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	5 807 974		9 916 971	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -				
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-8 500 814		-16 208 643	
12 Solde budgétaire = 6 + 8 - 9 - 10 - 11 + 9		-11 646 735		-11 299 506	
12.a Recettes budgétaires		190 347 075		188 550 998	
12.b Crédits de paiement ouverts		201 993 810		199 850 504	
13 Décalages de flux trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-191 968		50 218	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-11 454 767		-11 349 724	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		3 232 592		715 807	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-14 687 359		-12 065 531	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 - 6 - 9		3 234 528		2 366 471	
16 Variation des restes à payer		-1 909 344		5 028 878	
17 Niveau final de restes à payer		16 032 624		21 061 502	
Niveaux finaux	18 Niveau final du fonds de roulement	13 625 765		4 642 512	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-12 169 880		-9 803 409	
	20 Niveau final de la trésorerie	25 795 645		14 445 921	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-329 197		386 610	
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	26 124 842		14 059 311	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale